



MINISTERE DU TRAVAIL :

Demain journée chômée et payée

page 2

ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Mercredi 31 Décembre 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

INTEGRATION DE LA RECHERCHE A L'ECONOMIE :

Actualité

Financement de «77 équipes de recherche»

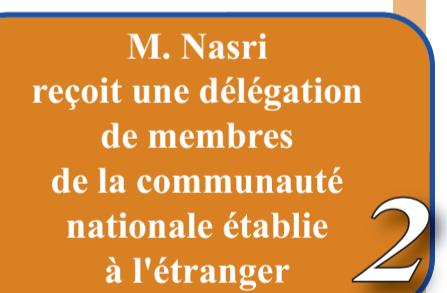


page 2



DEVANT LES DEUX
CHAMBRES
DU PARLEMENT :
Le président
de la République
adresse un discours
à la nation

2



M. Nasri
reçoit une délégation
de membres
de la communauté
nationale établie
à l'étranger

2



ANNEE 2025 :
Poursuite
du renforcement
de la législation
nationale
au service
des réformes
engagées

3

VERSEMENT EN ESPECES SUR LES COMPTES COMMERCIAUX :

Un tour de vis et des appréhensions

p 3

DEVANT LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT : Le président de la République adresse un discours à la nation

Le président de la République a été accueilli, à son arrivée au Palais des Nations, par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri et le président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, adresse, en ce moment, au Palais des Nations (Alger), un discours à la nation devant les deux chambres du Parlement.

La cérémonie a débuté par la récitation de versets du Saint Coran avant l'exécution de l'hymne national. Auparavant, le président de la République est arrivé au Palais des Nations où il a été accueilli par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, et le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali.



INTEGRATION DE LA RECHERCHE A L'ECONOMIE : Financement de «77 équipes de recherche»

L'intégration des résultats de la recherche scientifique par le secteur économique a enregistré une très nette progression en 2025. Les chiffres et indicateurs partagés hier par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, laissent apparaître «une hausse de l'intégration de la recherche dans l'économie, par rapport à 2024». Le ministre, lors d'une conférence organisée hier matin, fait également savoir que pas moins de 539 projets de «valorisation des résultats de recherche» ont été lancés en 2025, dans divers domaines, et en collaboration avec des entreprises économiques. En effet, dans sa prise de parole de la rentrée, le ministre Kamel Baddari, a souligné que «l'université algérienne travaille depuis trois ans» au renforcement des collaborations entre ses laboratoires et les différents acteurs de l'économie, qu'ils soient privés ou publics. L'objectif recherché est «d'apporter une valeur ajoutée», en adaptant la production aux besoins et spécificités du marché national. Et sur un plan plus «stratégique», il s'agit aussi de «participer à la diversification de la production nationale». Les domaines de recherche «prioritaire», ajoute en substance le ministre, ont notamment été les secteurs liés à «la sécurité énergétique», «la

sécurité hydrique» ou encore l'autosuffisance en termes de produits sanitaires et du médicament. Et très concrètement, après deux ans de mise en place, l'année 2025 a enregistré une multiplication du nombre des collaborations. Une «montée en puissance», qui permet au ministre d'affirmer que la R&D en Algérie, est «passée progressivement d'une logique de financement (par l'Etat) vers celui de la recherche des investissements des entreprises». Ainsi, le bilan partagé hier montre le lancement de 530 projets pour la «valorisation» de résultat des recherches scientifiques «obtenus au niveau national», soit «31% de progression» en comparaison avec 2024. Quant aux nouveaux projets de recherche, l'année 2025 a enregistré le lancement 335 projets d'étude, dont une partie bénéfice de collaborations internationales. Par ailleurs, on apprend également que les efforts des universités, et plus largement du secteur de l'Enseignement supérieur, a abouti cette année à la création de «77 équipes de recherche», dans le cadre de collaboration avec le secteur économique. Les chercheurs impliqués, ajoute le ministre, ont participé au lancement de pas moins de «676 programmes de recherche au niveau de 134 incubateurs». Ces projets, visiblement commerciali-

sables, ont attiré «près de 2,8 milliards de dinars sous forme de financement pour l'investissement». Et dans cette logique, il est également annoncé que «1374 labels de projet innovant, 133 projets de recherche thématique», en plus de «3249 brevets d'invention» ont été déposés en 2025. Les résultats de recherche, enregistrés cette année, ajoute le ministre, ont donné lieu à la création de «2611 petites entreprises, en plus de 310 start-up et 340 filiales d'entreprises économiques». Dont trois qui feront leur entrée «prochainement» à la Bourse d'Alger.

L'innovation au service de la production des viandes
Quant aux exemples concrets de ces collaborations sur le terrain, il est à noter que la conférence animée hier par le ministre K. Baddari, a également été marquée par la signature de plusieurs conventions. L'une des plus importantes, entre Alviar (Algérienne des viandes rouges) et le CRSTRA (Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides), vise à trouver des «solutions locales» à la question des aliments de bétail. Le DG d'Alvier, nous explique en ce sens que l'expérimentation lancée «depuis six mois» avec le CRSTRA sur l'élaboration «d'aliments pour les ovins à partir des rebuts de dattes» a abouti à des résultats concluants.

M. Nasri reçoit une délégation de membres de la communauté nationale établie à l'étranger

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu une délégation de membres de la communauté nationale établie à l'étranger, qui ont pris connaissance des réalisations et progrès accomplis par l'Algérie sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique mardi un communiqué de l'institution parlementaire. Cette rencontre, tenue lundi, dans le cadre des activités de l'Université d'hiver, organisée par le ministère des Affaires étrangères au profit des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, a été "l'occasion de présenter à ces derniers les réalisations et pro-

grès accomplis par l'Algérie sous le direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de découvrir leurs impressions, d'autant que la majorité d'entre eux visitent la mère patrie pour la première fois», précise le communiqué. Lors de la rencontre, M. Nasri a réaffirmé l'importance accordée par les pouvoirs publics au maintien des liens entre la communauté nationale à l'étranger et la mère patrie, et leur souci de les faire bénéficier des mêmes droits que l'ensemble des Algériens». Invitant les membres de la délégation à "placer la patrie, sa dignité et sa prospérité au cœur de leurs préoccupations", le pré-

sident du Conseil de la nation a souligné que "le passé glorieux des aïeux doit constituer une référence et une source de fierté pour eux". De leur côté, les membres de la délégation ont exprimé "leur fierté d'appartenir à l'Algérie et la loyauté totale qu'ils lui vouent", soulignant "leur volonté de la servir". Ils ont également exprimé "leur profonde gratitude et leur grande reconnaissance au président de la République pour l'attention particulière qu'il porte à la communauté nationale établie à l'étranger, ainsi que pour les mesures prises afin de renforcer les liens avec la mère patrie".

BMS:

Des pluies orageuses sur plusieurs wilayas, mardi et mercredi

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées de rafales de vent sous orages, affecteront mardi et mercredi des wi-

lays du Centre et de l'Est du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. Placé en vi-

gilance «Orange», le BMS concerne les wilayas de Bousmerdes, Tizi Ouzou, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, et ce, de

mardi à partir de 12h00 jusqu'à mercredi à 06h00, avec des quantités de pluie oscillant entre 20 et 40 mm.

ED-DIWAN

Quotidien National
d' Informations
Edité par EURL Société Seghir
de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice de la publication
FATIMA-ZOHRA SEGHIR

Impression : SIA
ZI el Alia - Bab Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site : www.fr.eddiwan.dz
Email : contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 041 33 45 43

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

Secousse tellurique de 3,1 degrés dans la wilaya de Médéa

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, mardi à 11h51 dans la wilaya de Médéa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 km au nord-est de Mihoub, dans la même wilaya, précise la même source.

MINISTÈRE DU TRAVAIL : Demain journée chômée et payée

La journée de jeudi prochain, correspondant au nouvel an 2026, sera chômée et payée, ont annoncé ce lundi le ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale et la direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative dans un communiqué. « A l'occasion du nouvel an et conformément à la loi numéro 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du jeudi 1er janvier 2026 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée », précise la même source. Le ministère et la direction de la fonction publique ont invité par ailleurs ces entreprises à prendre « les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service dans les services fonctionnant par roulement ».

Le chercheur algérien Okba Fergani dans le classement « 30 Under 30 » de Forbes Middle East

Le magazine Forbes Middle East a rendu public son classement 2025 « 30 Under 30 », qui met en avant de jeunes profils de moins de 30 ans actifs dans différents domaines à travers la région MENA. Cette année, un seul chercheur algérien figure dans cette sélection : Okba Fergani, retenu dans la catégorie Sciences et Technologies. Âgé de 27 ans, Okba Fergani est maître assistant et chef de département à l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira, où il a effectué l'ensemble de son parcours universitaire. Selon Forbes, il est présenté comme un « acteur du changement », capable de proposer des solutions nouvelles et de contribuer à l'évolution des connaissances scientifiques. Son intégration à ce classement repose sur une évaluation menée sur plusieurs mois par un jury spécialisé. Le processus s'appuie notamment sur les résultats académiques, l'impact des travaux de recherche et la capacité d'innovation des candidats. Docteur en ingénierie mécatronique, Okba Fergani s'est également illustré en étant lauréat du concours « AI and IoT Africa Challenge », où il a figuré parmi les 20 meilleurs participants à l'échelle africaine. Son profil reflète une approche mêlant compétences techniques et recherche appliquée.

ANNEE 2025 :

Poursuite du renforcement de la législation nationale au service des réformes engagées

En 2025, l'Algérie a poursuivi le renforcement de la législation nationale par la révision et l'actualisation de plusieurs lois et la promulgation d'autres, afin d'accompagner le processus des réformes globales engagées ces dernières années dans divers domaines.

En effet, cette année a connu une importante dynamique législative au titre des efforts visant à créer un environnement répondant aux exigences de l'époque actuelle, marquée par la consolidation continue de l'Etat de droit, le renforcement de la performance institutionnelle et la garantie des droits et libertés des citoyens. A ce propos, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait indiqué que la promulgation de nouvelles lois et la révision en profondeur d'autres s'inscrivaient dans le cadre de la mise en œuvre de ses engagements, soulignant que "la majeure partie du nouvel arsenal juridique est destinée à servir directement les citoyens". A ce titre, la loi organique relative à l'organisation du tribunal des conflits est venue renforcer l'arsenal juridique visant à améliorer la performance judiciaire et à répondre aux aspirations des citoyens à une justice forte, capable de protéger leurs droits et libertés. Cette année a également été marquée par la promulgation du nouveau code de procédure pénale, qui vise à protéger les deniers publics et l'économie nationale, à travers de nouvelles dispositions adaptées aux mutations de la société et garantissant la protection des droits et libertés, en accord avec les conventions internationales ratifiées par l'Algérie. La législation nationale a également été renforcée, en 2025, par la loi relative à la mobilisation générale, visant à consolider les capacités de défense de la nation et les aptitudes des Forces armées, en mettant à leur disposition les moyens humains et matériels et les ressources nécessaires leur permettant d'accomplir, dans les meilleures conditions, leurs missions de protection de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays, ainsi que son espace terrestre, aérien et maritime. Cette année a aussi vu la promulgation



des deux textes de loi portant création de médailles militaires au sein de l'Armée nationale populaire (ANP), par lesquelles la nation honore les sacrifices consentis par ses enfants dans la défense de la souveraineté nationale et la consécration des valeurs de la République. Sur le plan social, cette année s'est distinguée par la promulgation de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, visant à lutter contre ce dangereux fléau qui menace les sociétés et les peuples, et cible particulièrement les jeunes. Autre acquis législatif, la loi relative à la protection des personnes physiques dans le domaine du traitement des données à caractère personnel, ayant consacré la protection des citoyens et la lutte contre la criminalité, tout en réaffirmant l'adhésion de l'Algérie aux normes internationales en vi-

geur. En matière de lutte contre la criminalité, cette année a aussi été marquée par la promulgation de la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, laquelle prévoit des dispositions visant à interdire l'activité des personnes et entités terroristes et des mesures liées au gel et/ou à la saisie de leurs fonds et à l'interdiction de toute transaction avec ces dernières. Le point d'orgue de l'année 2025 aura été l'adoption d'une proposition de loi portant criminalisation de la colonisation française en Algérie, visant à criminaliser la colonisation française entre 1830 et 1962 et à qualifier juridiquement les crimes coloniaux commis contre le peuple algérien. Le texte prévoit des dispositions faisant porter au Gouvernement français la responsabilité de son passé colonial, ainsi que des mécanismes permettant d'obtenir une

reconnaissance et des excuses officielles pour les crimes commis. La loi évoque la question des réparations pour les dommages et préjudices causés par la colonisation française en Algérie, et prévoit des dispositions pénales réprimant la glorification de la colonisation et toute atteinte aux symboles de la Résistance populaire, du Mouvement national et de la Révolution du 1er Novembre 1954. Enfin, l'année 2025 s'est achevée par l'adoption d'une proposition de loi modifiant et complétant l'ordonnance 70-86 du 15 décembre 1970 portant code de la nationalité algérienne. Le texte prévoit la déchéance de la nationalité algérienne comme "mesure exceptionnelle" applicable dans des cas précis incluant "les atteintes aux intérêts supérieurs de la patrie, la haute trahison, l'intelligence avec un Etat étranger et l'atteinte à l'unité de la société algérienne".

VERSEMENT EN ESPÈCES SUR LES COMPTES COMMERCIAUX :

Un tour de vis et des appréhensions



Bien que s'inscrivant en droite ligne avec les exigences d'une mise au diapason du système financier national et de celles liées à la lutte contre le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale et autres pratiques illicites, les récentes restrictions édictées par la Banque d'Algérie (BA) quant à l'alimentation en argent cash des comptes commerciaux ne manquent pas de susciter appréhensions et désagréments parmi certaines catégories d'opérateurs et de commerçants. Importateurs, grossistes, agriculteurs, éleveurs, laboratoires médicaux et autres opérateurs habitués jusqu'ici à déposer leurs recettes professionnelles en espèces auprès des établissements ban-

caires de la place, peinent en effet à s'accommoder à ces nouvelles mesures, certains les estimant même très pénalisantes pour leurs activités. C'est le cas, entre autres, des propriétaires de laboratoires d'analyses médicales, qui par le biais de leur syndicat national, Salam, avaient interpellé récemment, à travers une requête rendue publique, les responsables de la BA sur «les difficultés sérieuses» rencontrées lors d'opérations de versement en espèces de leurs recettes professionnelles auprès de leurs agences bancaires. «Depuis la récente mise en application d'une note exigeant la justification de l'origine des fonds déposés en espèces, plusieurs biolo-

gistes se voient opposer des refus ou des retards injustifiés, alors même que ces fonds proviennent exclusivement d'une activité médicale réglementée, légale et traçable», décrive ainsi le même syndicat en soulignant que «l'application rigide et parfois hétérogène de ces mesures par certaines banques engendre une perturbation grave de la gestion financière de ces laboratoires». Ces derniers, faut-il le relever, ne sont guère un cas d'exception quant aux appréhensions et confusions signalées autour de l'application des nouvelles restrictions de la BA au niveau du réseau bancaire, d'autres activités et professions libérales peinant en effet à s'y adapter. Au niveau de certaines agences de banques publiques à Alger, il nous est ainsi fait état de nombreux cas de clients commerciaux actifant dans divers segments qui se plaignent de réelles difficultés et contraintes pour déposer leurs avoirs en banques, face à des banquiers qui s'appliquent, pour leur part, à observer ces derniers jours avec rigueur et fermeté les nouvelles exigences liées aux dépôts d'argent en cash. Interrogés à ce propos, des responsables au sein de la place bancaire locale nous ont surtout expliqué que banquiers et clients sont de toutes les façons tenus obligatoirement de s'adapter à ces nouvelles mesures,

car elles sont édictées officiellement par l'autorité bancaire nationale qui est la Banque d'Algérie et qu'elles répondent avant tout à la nécessité d'améliorer les niveaux de bancarisation et de renforcer au même temps les dispositifs de vigilance et de prévention des risques liés au blanchiment d'argent, ainsi qu'aux besoins de la lutte contre l'informel et l'évasion fiscale. S'agissant des plafonds éventuels pouvant être fixés pour les versements en cash nécessitant des justifications, nos interlocuteurs nous expliquent qu'ils sont plutôt laissés à la discrétion des banquiers eux-mêmes, qui ont surtout à juger de la fréquence des dépôts effectués et de leurs adéquation avec la nature et la rentabilité de l'activité concernée, l'objectif, soulignent-ils, étant d'observer le plus de prudence quant à d'éventuels risques de pratiques illicites. En ceci, avancent-ils, se sont surtout les importateurs et autres intervenants dans le commerce de gros qui peuvent manifester certaines résistances à ces changements, tandis que les petits commerçants ne devraient pas avoir de difficultés à déposer leurs fonds au niveau des banques, d'autant que l'Etat s'active désormais à accélérer le déploiement de moyens de paiement électroniques en vue de réduire l'utilisation du cash.

COMMERCE :
Réunion d'évaluation de la situation du marché national dans les wilayas du centre du pays

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a présidé, lundi, une réunion de coordination pour évaluer la situation du marché national et la disponibilité des produits de large consommation, et examiner les préparatifs liés au mois de Ramadhan dans les wilayas du centre du pays, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a regroupé les directeurs régionaux du commerce des régions d'Alger et de Blida, en présence des directeurs de wilayas et des directeurs délégués du commerce des deux régions (wilayas d'Alger, Tipaza, Boumerdès, Blida, Médéa, Djelfa, Aïn Defla, Tizi Ouzou, Bouira, Aïn Oussara et Messaad). Lors de cette réunion, la ministre a souligné l'importance de l'ouverture des marchés de proximité à travers les différentes wilayas, en tant que mécanisme essentiel pour rapprocher les marchandises des citoyens et garantir la disponibilité des produits de large consommation à des prix raisonnables, notamment durant le mois de Ramadhan, ajoute le communiqué. Elle a également mis l'accent sur la nécessité de «renforcer la coordination sur le terrain avec les différents secteurs ministériels concernés, de poursuivre l'action proactive et d'intensifier les opérations de suivi et de contrôle pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens, tout en insistant sur la vigilance permanente et l'intervention rapide afin de remédier à d'éventuels dysfonctionnements et d'assurer le bon fonctionnement des marchés», conclut la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :
37 morts et 1294 blessés en une semaine

Trente-sept (37) personnes ont trouvé la mort et 1294 autres ont été blessées dans 1118 accidents de la circulation survenus entre les 21 et 27 décembre, dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 3 morts et 48 blessés dans 32 accidents de la circulation, précise la même source. Concernant les accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont pris en charge 157 personnes incommodées par ce gaz, déplorant toutefois le décès de 7 personnes dans les wilayas de Tiarret, Laghouat, Oum El Bouaghi, Mila, Sidi Bel Abbes et Sétif. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 824 interventions pour l'extinction de 475 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (76 incendies), Blida (31) et Oran (29). Durant la même période, 6798 interventions ont été effectuées pour le sauvetage de 512 personnes en situation de danger et l'exécution de 5850 opérations d'assistance diverses.

COMMERCE : Réunion d'évaluation de la situation du marché national dans les wilayas du centre du pays

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a présidé, lundi, une réunion de coordination pour évaluer la situation du marché national et la disponibilité des produits de large consommation, et examiner les préparatifs liés au mois de Ramadhan dans les wilayas du centre du pays, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a regroupé les directeurs régionaux du commerce des régions d'Alger et de Blida, en présence des directeurs de wilayas et des directeurs délégués du commerce des deux régions (wilayas d'Alger, Tipaza, Boumerdès, Blida, Médéa, Djelfa, Aïn Defla, Tizi Ouzou, Bouira, Aïn Oussara et Messaad). Lors de cette réunion, la ministre a souligné l'importance de l'ouverture des marchés de proximité à travers les différentes wilayas, en tant que mécanisme essentiel pour rapprocher les marchandises des citoyens et garantir la disponibilité des produits de large consommation à des prix raisonnables, notamment durant le mois de Ramadhan, ajoute le communiqué. Elle a également mis l'accent sur la nécessité de « renforcer la coordination sur le terrain avec les différents secteurs ministériels concernés, de poursuivre l'action proactive et d'intensifier les opérations de suivi et de contrôle pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens, tout en insistant sur la vigilance permanente et l'intervention rapide afin de remédier à d'éventuels dysfonctionnements et d'assurer le bon fonctionnement des marchés », conclut la même source.



INDUSTRIE: Lancement d'une plateforme numérique de suivi des biens récupérés

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir a présidé, ce lundi à Alger, la cérémonie de lancement d'une plateforme numérique dédiée au suivi des biens récupérés, en présence des points focaux et des représentants des secteurs concernés, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la modernisation de l'administration publique, le renforcement de la numérisation et la promotion de la transparence, outre l'amélioration des mécanismes de suivi et de coordination entre les différents secteurs inter-



venant dans la gestion des biens récupérés. A ce propos, la responsable de l'Inspection générale du ministère de l'Industrie a été chargée de superviser l'activation de cette plateforme, et ce pour « assurer l'unification des règles de traitement, l'exploitation optimale de la plateforme numérique et le suivi, en temps réel et avec précision, la situation des biens récupérés », précise le communiqué. Le ministre de l'Industrie a réaffirmé « l'engagement constant du ministère à ancrer la bonne gouvernance et à soutenir la transformation numérique en tant que choix stratégique pour l'amélioration de la performance publique », selon la même source.

La Cour des comptes publie son rapport annuel 2025

La Cour des comptes a annoncé, dimanche dans un communiqué, la publication de son rapport annuel pour l'année 2025. « Conformément à l'article 199 de la Constitution, la Cour des comptes publie son rapport annuel 2025, établi en respect des dispositions de l'ordonnance n° 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée », a indiqué la Cour dans le communiqué. Le rapport, précise-t-on, « reprend les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la Cour des comptes au titre de son programme annuel d'activité de contrôle, assortis des recommandations qu'elle estime devoir formuler ainsi que des réponses des responsables, des représentants légaux et des autorités de tutelle auxquels ces travaux sont notifiés, et ce, dans le respect de la procédure contradictoire ». « Les constatations et les appréciations qui y sont contenues visent à favoriser une saine gestion et une utilisation plus performante des ressources, moyens et fonds publics par les entités contrôlées », souligne la Cour des comptes. Le rapport annuel comprend 13 notes d'insertion et 38 recommandations, classées dans trois parties, relatives respectivement aux administrations de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements et entreprises publics. Dans une quatrième partie, la Cour des comptes rend compte de l'emploi de ses ressources budgétaires et humaines ainsi que de ses activités en matière de coopération internationale. Dans sa partie relative aux administrations de l'Etat, le rapport met en exergue les résultats de quatre contrôles thématiques portant notamment sur l'évaluation de la résilience du système national de santé face aux crises sanitaires, l'évalua-

tion du plan national cancer 2015-2019, la réalisation des parcs technologiques ainsi que les projets de numérisation de l'administration publique menés par l'Agence nationale pour la promotion et le développement des parcs technologiques (ANPT). Ces contrôles thématiques portent également sur le rôle des directions de wilaya de la programmation et du suivi budgétaires (DPSB) dans la maîtrise des opérations d'équipement public, précise la Cour des comptes. S'agissant des collectivités locales, le rapport fait état de sept opérations de contrôle ciblant la qualité de gestion de plusieurs communes et se rapportant à divers aspects de la gestion locale. Ces opérations concernent notamment la gestion des ressources humaines, l'encadrement de l'extension urbaine, l'accès des citoyens aux services publics essentiels, la réalisation et la ré-

habilitation des réseaux d'assainissement, ainsi que le programme de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Les contrôles ont également porté sur les conditions d'organisation et de fonctionnement de ces communes, ainsi que sur leurs capacités à assurer une gestion efficace de leurs ressources budgétaires, ajoute la même source. Concernant les établissements et entreprises publics, le rapport annuel 2025 de la Cour des comptes a mis en relief les résultats de deux opérations de contrôle. La première opération a porté sur la valorisation des produits de la recherche scientifique et technologique par les filiales des centres de recherche à vocation scientifique et technologique, tandis que la seconde a concerné les conditions de gestion du Commissariat national du littoral, précise la Cour des comptes.

Hausse des prix du pétrole à la clôture

Les prix du pétrole ont clôturé en hausse mardi soir, à la fin de la séance de négociation. Les contrats à terme sur le brut Brent ont progressé de 31 cents, soit 0,5 %, pour s'établir à 62,38 dollars le baril à la clôture, tandis que les contrats à terme sur le brut américain ont augmenté de 37 cents, soit 0,64 %, pour atteindre 58,38 dollars le baril à la clôture.

L'or dépasse 4.500 dollars l'once pour la première fois

L'or a atteint un nouveau record mercredi en dépassant 4.500 dollars l'once pour la première fois, sur un marché propulsé notamment par des perspectives de baisses de taux de la banque centrale américaine. Le métal jaune, valeur refuge par excellence, a grimpé jusqu'à 4.519,78 dollars les 31,1 grammes, son prix ayant bondi de plus de 70 % depuis le début de l'année 2025. Cette nouvelle hausse s'inscrit dans une appréciation plus générale des cours des métaux: l'argent et le cuivre avaient eux aussi touché de nouveaux sommets mardi, tandis que le platine enregistrait son plus haut depuis mai 2008. En parallèle, les investisseurs anticipent de nouvelles baisses de taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine (Fed) en 2026, après des données récentes traduisant un affaiblissement du marché du travail américain et un ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis.

La BNA lance sa plateforme numérique pour les opérations boursières

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé, ce lundi dans un communiqué, le lancement d'une plateforme numérique permettant à ses clients de réaliser les opérations boursières, à distance. Cette plateforme, baptisée « Bourse Connect », facilite « la passation d'ordres d'achat et de vente de titres cotés en bourse », selon le communiqué précisant que « le service est disponible dans le cadre de l'activité conventionnelle et/ou islamique de la banque, garantissant une flexibilité optimale pour les différents profils d'investisseurs ». Ainsi, les clients peuvent désormais effectuer leurs transactions boursières « en toute sécurité » depuis leur espace e-banking sur internet ou via l'application mobile BN@tic, ajoute la même source soulignant que ce nouveau service est destiné à la fois aux personnes physiques et aux personnes morales de la Banque. Outre la passation d'ordres d'achat et de vente des titres cotés en bourse, ce nouveau service permet également de consulter les titres cotés, de suivre l'état d'exécution de leurs ordres en temps réel, de télécharger le bordereau d'ordre et l'état d'exécution des ordres sous format PDF ainsi que de recevoir des notifications concernant l'état d'exécution de leurs ordres. Pour en bénéficier, le client doit se connecter à l'espace e-banking ou à l'application BN@tic, saisir et simuler l'ordre d'achat ou de vente, le valider via une signature électronique, télécharger le bordereau et suivre l'état de l'ordre, est-il expliqué dans le communiqué. Selon la même source, le client doit être abonné au service e-banking en Pack « Net+ », disposer d'un compte en espèces avec une provision suffisante, avoir un compte-titres pour l'inscription des titres achetés ou vendus, utiliser le service de signature à double facteur pour garantir la sécurité des transactions. « Avec ce service, la BNA offre à ses clients la possibilité de gérer leurs portefeuilles boursiers à tout moment et en toute sécurité, tout en bénéficiant de l'expertise et de l'infrastructure de leur Banque », conclut la même source.

CONSTANTINE : Ouverture prochaine d'un centre d'excellence national spécialisé en formation aux métiers du cinéma

Un centre d'excellence national spécialisé dans la formation aux métiers du cinéma, sera ouvert, à Constantine, au titre de la nouvelle session de formation professionnelle, prévue le 15 février prochain, apprend-t-on mardi auprès du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Houssem-Eddine Lekhal.

Première du genre à l'échelle nationale, cette structure de formation qui sera aménagée au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), situé à la cité Belle vue, au chef-lieu de wilaya, s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de tutelle visant à développer les compétences et à promouvoir l'innovation dans ce domaine, en adéquation avec les besoins et les exigences du marché du travail, tout en contribuant au développement de l'économie locale et nationale, a-t-il déclaré à l'APS. La valorisation et la relance de la production cinématographique par l'introduction de spécialités liées à ce domaine artistique qui englobe une multitude de métiers comme la conception et projection d'une œuvre filmique, écriture du scénario de cinéma,



montage d'image et son, l'art de la photographie, ainsi que la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, capable de réaliser des projets innovants dans le cadre de l'entrepreneuriat (auto-entrepreneur), sont les autres objectifs principaux de la création de ce centre, qui sera doté d'un internat, a ajouté le même responsable. Un staff d'en-

seignants spécialisés sera mobilisé pour encadrer les stagiaires de cette structure de formation qui sera doté d'équipements et de programmes pédagogiques pour offrir aux jeunes concernés une formation de qualité, a indiqué la même source. Il convient de noter que la wilaya de Constantine compte actuellement 25 établissements de for-

mation et d'enseignement professionnels du secteur public dont cinq (5) instituts nationaux spécialisés, 18 centres de formation à travers les communes, un (1) institut d'enseignement professionnel et une (1) annexe, d'une capacité d'accueil global de 7950 places dotés de 12 internats, en plus de 25 autres structures relevant du privé.

TAMANRASSET : Vers la réalisation d'une nouvelle STEP



Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis l'accent jeudi sur la nécessité de réaliser une nouvelle station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) au chef-lieu de la wilaya de Tamanrasset. S'exprimant lors de l'inspection de l'actuelle STEP, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que « la réalisation d'un nouvel ouvrage du type à Tamanrasset constitue un projet structurant et stratégique à même de répondre aux attentes de la population de cette région qui connaît une

dynamique de développement dans tous les domaines ».

Améliorer le service public

Derbal a estimé ainsi nécessaire d'engager une réflexion pour la réalisation d'une nouvelle STEP et la délocalisation de l'actuelle, mise en service en 2011, hors du tissu urbain, tout en assurant la poursuite de son fonctionnement. L'ancien ouvrage hydraulique couvre une superficie de 30 hectares, avec une capacité de traitement de 27.440 M3/jour, selon l'exposé présenté au ministre qui a pris

connaissance, par la même occasion, de l'étude de faisabilité de la nouvelle STEP. Le membre du gouvernement a mis l'accent, en outre, sur la prise des mesures nécessaires à même d'assurer la durabilité des projets de développement, à travers l'entretien et la maintenance des installations. Selon les explications fournies à la délégation, le projet en question prévoit l'examen de la capacité de pompage de l'eau traitée susceptible d'être exploitée à des fins d'irrigation agricole sur une superficie de 109 ha au ni-

KHENCHELA :
Ouverture de 65 km de pistes agricoles depuis début 2025



Pas moins de 65 km de pistes agricoles ont été ouvertes, depuis le début de l'année 2025, au niveau de 7 communes de la wilaya de Khencela, a indiqué, mardi, le directeur des Services agricoles (DSA), Saïd Tamen. Le responsable a précisé, à l'APS, qu'il s'agit de l'aménagement de 20 km de pistes agricoles entre les communes d'El Hamma, de Baghai et de Tamza, de 8 km dans la commune de Djellal, de 5 km dans la commune de Chelia, de 25 km dans la commune d'Aïn Touila et de 7 km dans la commune de Yabous. Une enveloppe de plus de 100 millions de dinars a été allouée à cette opération par la DSA, selon M. Tamen, qui a rappelé que les services agricoles ont ouvert plus de 630 km de pistes agricoles à travers la wilaya au cours des dernières années. Toutes ces opérations qui ont contribué au désenclavement de plusieurs exploitations agricoles, zones rurales et villages éloignés, ont permis aux agriculteurs d'exercer leurs activités sans difficultés, et facilité le transport des récoltes en vue de leur commercialisation, a-t-on souligné de même source.

BISKRA : Le RND salue les réalisations économiques et sociales de l'Algérie nouvelle

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahi, a salué, samedi à Biskra, "les réalisations stratégiques d'ordre économique et social de l'Algérie nouvelle". "Les mégaprojets récemment inaugurés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment l'usine de dessalement de l'eau de mer de Cap Blanc, à Oran, traduisent la vision stratégique de l'Algérie en matière de développement durable, et représentent un pas important dans la sécurisation des ressources hydriques pour le peuple", a déclaré M. Yahi lors d'un meeting animé dans le cadre de la célébration du 28ème anniversaire de la création du parti. Yahi a ajouté, lors de cette rencontre, que le RND "soutient les posi-

OULED DJELLAL :

L'importance de se référer au patrimoine bâti de chaque région lors de la conception des plans d'architecture soulignée

Les participants au 17e Forum national des architectes, à Ouled Djellal, ont insisté, samedi, sur "la nécessité d'accorder de l'importance au patrimoine bâti de chaque région lors de la conception des plans d'architecture". Farouk Tebbal, architecte, a indiqué, lors d'une communication intitulée "Stratégie de développement des villes", que les architectes chargés de l'élaboration de ces plans doivent "réaliser des études précises traduisant une vision prospective sur 20 ans de la zone considérée", tout en impliquant les associations activant dans le domaine architectural et dans la préservation du patrimoine bâti afin de "respecter la spécificité de chaque région". De son côté, M. Fia Seddouk, expert en études géotechniques, a expliqué dans une intervention intitulée "Expertise dans la stabilisation et le renforcement des projets de logements publics locatifs dans la nouvelle ville de Kriba Nabhani, à Ouled Djellal", que les études qui précèdent la construction de tout projet de logement doivent tenir compte de la nature et de la qualité du sol qui accueillera le projet. Cela permet "d'éviter l'apparition de fissures", a-t-il ajouté, soulignant "la nécessité d'étudier en profondeur le sol, sa nature et ses différentes couches sédimentaires". Pour rappel, cette rencontre, organisée dans la salle de conférences de l'Institut national de la formation professionnelle Smati-Bouzid d'Ouled Djellal, a été initiée par l'Association nationale des ingénieurs de l'Institut national de Formation en bâtiment, avec la participation d'architectes et de bureaux d'études de plusieurs wilayas du pays, en présence du chef de l'exécutif local, Abderrahmane Dehimi et de nombreux cadres locaux.

Absence d'un registre national des cardiopathies congénitales

L'absence d'un registre national des cardiopathies congénitales est un vide à combler en Algérie. Les cardiopathies congénitales, présentes dès la naissance, représentent un véritable défi pour le système de santé algérien.

Pour le Pr Abdelmalek Bouzid, médecin-spécialiste en chirurgie cardio-vasculaire à l'EHS Mohamed Abderrahmani de Bir Mourad Raïs, l'un des problèmes majeurs auquel fait face le pays est l'absence de données précises sur la prévalence des pathologies congénitales.

Appels à la création du registre national des cardiopathies congénitales

Rencontré en marge des travaux de la 3e édition du séminaire international sur le cœur de l'enfant placé sous le thème «la prise en charge de la tétralogie de Fallot», organisé par la Fondation Ibni et l'Association Adam d'aide au malade, le Pr Bouzid déplore l'absence de registre national sur ces pathologies qui empêche de connaître la véritable étendue du problème. Un tel registre permettrait de dresser un état des lieux exact des patients affectés, de la fréquence des pathologies et des différentes formes de cardiopathies et les résultats des prises en charge médicales, chirurgicales ou effectuées à l'étranger. Depuis plusieurs années, des appels ont été lancés pour la création de ce registre. «Mais cela nécessite l'implication de tous les acteurs du domaine des secteurs public et privé», fait-il savoir.

La fuite des compétences à l'étranger, une des causes

Au niveau national, la prise en charge des cardiopathies congénitales reste insuffisante. Le Pr Bouzid note qu'il n'existe pas de



structure pédiatrique publique spécialisée dans ce domaine spécifique. Bien qu'une institution publique, dépendant du ministère du Travail, existe depuis plus de 40 ans et réalise de bons résultats, elle ne peut, à elle seule, faire face à une demande croissante. L'autre contrainte majeure est l'absence de formations spécialisées. Il n'existe pas de Centres hospitalo-universitaires (CHU) où des cours sont dédiés à ces pa-

thologies. «Avec la fuite des compétences à l'étranger, le secteur public se retrouve démunie de professionnels qualifiés capables de prendre en charge ces pathologies et de former les nouvelles générations de médecins», déplore-t-il. «De plus, bien que la participation du secteur privé soit louable, elle reste insuffisante», renchérit-il. Selon le spécialiste, il est impératif que toute initiative concernant les cardiopa-

thies congénitales inclut un volet de formation continue. Celle-ci doit toucher toutes les spécialités impliquées dans la prise en charge, qu'il s'agisse de la chirurgie cardiaque, de la cardiologie interventionnelle, de la kinésithérapie ou des soins intensifs. La formation des professionnels de santé dans ces domaines est le seul moyen d'assurer une prise en charge de qualité à long terme.

Le jeûne et les maladies chroniques

blissement hospitalier.

Privilégier des repas légers au moment du f'tour

Le Pr Merzak Gharnaout a, en outre, mis en garde contre les risques des maladies liées aux insuffisances respiratoires, asthmatiques et broncho-pneumopathies chroniques obstructives (BPCO) dont les personnes atteintes ne sont pas autorisées à observer le jeûne. Intervenant sur « le Ramadhan et les pathologies digestives », le Dr Salim Larbani du service de médecine interne du même CHU, a recommandé aux patients de « s'en

remettre à la décision du médecin traitant », considérant que « les malades atteints de pathologies comme l'ulcère évolutif, la cirrhose décompensée ou la pancréatite aiguë doivent être exemptes du jeûne ». Pour les malades en mesure de jeûner, il a préconisé de « privilégier des repas légers au moment du f'tour, les aliments riches en fibres et de réduire le sucre et le gras ». Durant cette rencontre scientifique, plusieurs autres intervenants ont expliqué les situations permettant le jeûne, tout en recommandant le respect de certaines mesures et la surveil-

illance par le médecin traitant. Convié à apporter son éclairage en qualité de théologien, le Pr Kamel Chekkat a estimé que « c'est le rôle médical qui est habilité à donner son avis sur le jeûne en cas de maladie », rappelant, par la même occasion, « l'obligation de préserver la vie humaine prônée dans le Saint Coran ». A noter que la semaine nationale de prévention contre les risques sanitaires du jeûne chez certains patients se tient du 16 au 20 du mois courant sous le slogan « Pour un Ramadhan sain et serein, évitons les excès pour notre santé ».

SANTE, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET COLLECTIVITES LOCALES : Le constat de la Cour des comptes

Structuré en quatre parties, dont trois consacrées respectivement aux administrations de l'Etat, aux collectivités locales, aux établissements et entreprises publics et une quatrième dédiée aux moyens financiers, aux ressources humaines et aux activités internationales, le rapport de la Cour des comptes (CC), publié le 27 décembre sur son site officiel, reprend une série de résultats et de constatations concernant la gestion des deniers publics. Ce document de 571 pages résume en effet les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la CC au titre de son programme annuel d'activité de contrôle. Ces résultats sont accompagnés de recommandations que la Cour «estime devoir formuler ainsi que des réponses des responsables, représentants légaux et des autorités de tutelle auxquels ces travaux sont notifiés, et ce, dans le respect de la procédure contradictoire». Dans sa partie relative aux administrations de l'Etat, les contrôles de la CC ont concerné la santé, les technologies de l'information et la communication et les finances. Ainsi, l'on re-

tiendra dans ce rapport l'évaluation du Plan national cancer (PNC) 2015-2019. Une opération a permis, selon la CC, «de mettre en lumière les avancées accomplies à la faveur des financements importants mobilisés par l'Etat, notamment en termes de construction et d'équipement des Centres de lutte contre le cancer (CLCC) et leur dotation en ressources humaines». Dans un autre chapitre, figure l'analyse des conditions de réalisation par l'Agence nationale de promotion et développement des parcs technologiques (ANPT) des projets de parcs technologiques de Sidi Abdellah, d'Oran, de Ouargla et de Annaba, ainsi que de nombreux projets de numérisation de l'administration et des institutions publiques. «Le rôle des directions de la programmation et du suivi budgétaires (DPSB) dans la maîtrise des opérations d'équipement» a également été diagnostiqué par la CC, dont les travaux de contrôle ont mis en évidence la nécessité de renforcer ces services extérieurs du ministère des Finances en moyens d'action. Il s'agit aussi,

selon le rapport, de clarifier davantage leurs attributions et prérogatives en matière de programmation et de suivi des projets d'équipement inscrits à l'indicatif des gestionnaires locaux. Par ailleurs, dans sa partie relative aux collectivités locales, le rapport annuel 2025 fait état des résultats des contrôles réalisés par les chambres territoriales de la Cour, ciblant plusieurs communes de différentes régions du pays. Les appréciations de la Cour ont concerné divers domaines de compétence des collectivités locales ainsi que leurs capacités en termes d'organisation et de moyens d'action à mener à bien leurs prérogatives. Globalement, concernant ce volet, l'organe de contrôle a mis l'accent sur les défis qu'impose la gestion des ressources humaines communales, en termes de déploiement efficace du personnel d'encadrement, de formation et d'amélioration de leur qualité de gestion. «Un intérêt particulier a été également porté à la qualité de la gestion de la commune, en sa qualité d'acteur clé de développement local, à travers deux opéra-

tions de contrôle ciblant les communes de Bouira et d'Adrar», indique la CC dans ce cadre. L'objectif étant de définir les principaux «dysfonctionnements et manquements qui compromettent l'efficacité de la gestion communale dans ses différents aspects». La Cour a, par ailleurs, examiné de près l'action des communes dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. Au titre des établissements et entreprises publics, le rapport annuel de la Cour a mis en exergue les principales constatations relevées à l'issue de deux opérations de contrôle de performance portant sur des entités relevant, respectivement, du secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ainsi que celui de l'environnement. A noter que la Cour a réalisé 652 opérations de contrôle sur un total de 777 opérations programmées en 2023, se traduisant par l'établissement de 734 rapports de contrôle, répartis sur 137 rapports portant sur la qualité de gestion et 597 rapports à fin d'apurement des comptes de gestion des comptables publics.

Lancement de la deuxième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite

Dans son communiqué, le ministère de la Santé a annoncé que la deuxième phase des Journées nationales de vaccination contre la poliomyélite débutera le dimanche 21 décembre et se poursuivra jusqu'au 27 décembre 2025. Dans son communiqué, le ministère de la Santé a annoncé que la deuxième phase des Journées nationales de vaccination contre la poliomyélite débutera le dimanche 21 décembre et se poursuivra jusqu'au 27 décembre 2025. Cette phase s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention sanitaire, visant à protéger la santé des enfants et à garantir leur immunisation contre la poliomyélite, en conformité avec les engagements de l'Algérie en matière de santé publique et les programmes de vaccination adoptés. Le ministère a confirmé la mobilisation de plus de 7 000 centres de vaccination à travers l'ensemble du territoire national, appuyés par des équipes médicales mobiles chargées d'atteindre les zones éloignées et enclavées. Cette mobilisation vise à assurer une couverture complète de tous les enfants cibles, âgés de 2 mois à 5 ans, qu'ils aient déjà été vaccinés lors de la première phase ou qu'ils n'aient pas encore reçu le vaccin (enfants ayant atteint l'âge de 2 mois au début de la deuxième phase). Le communiqué a également souligné la poursuite de la mobilisation totale des équipes médicales et paramédicales, ainsi que la coordination avec les différents acteurs locaux, afin d'assurer le succès de cette campagne nationale à caractère stratégique et de garantir son bon déroulement dans les meilleures conditions organisationnelles et sanitaires. Enfin, le ministère de la Santé a renouvelé son appel à l'ensemble des parents à se rendre avec leurs enfants dans les structures de santé dédiées à la vaccination, dans le but de préserver la santé des enfants, de renforcer l'immunité collective et de protéger la société contre cette maladie.

GLYCÉMIE ET CHOLESTÉROL : Recette de jus de courge

Le diabète et les maladies cardiovasculaires sont réputés pour être des «maladies silencieuses». C'est pourquoi il est essentiel de contrôler son taux de glycémie et son taux de cholestérol. Le jus de courge peut vous aider à réguler ces taux ! En les régulant, on peut limiter les complications associées à ces pathologies. Ce remède naturel est facile à préparer et joue un rôle dans la gestion du glucose et du cholestérol. Mais ce n'est pas tout... Il s'agit aussi d'un allié pour soutenir les hormones et les éléments liés au diabète et aux maladies cardiovasculaires. Grâce à ses nutriments, la courge offre une aide précieuse dans l'équilibre de la glycémie et du cholestérol. Découvrez ici une recette de jus de courge. Les bienfaits du jus de courge sont nombreux et peuvent aider à réguler votre cholestérol et votre glycémie mais aussi votre taux de triglycérides.

Prolongation exceptionnelle des facilités de voyage pour nos concitoyens résidant à l'étranger et titulaires de passeports étrangers

Le Ministère des Affaires étrangères a indiqué ce lundi que les concitoyens résidant à l'étranger et titulaires de passeports étrangers en cours de validité qu'il a été décidé, « à titre exceptionnel », de prolonger la mise en œuvre de la mesure facilitatrice actuellement en vigueur, permettant leur entrée et sortie du territoire national sans l'obligation d'obtenir un visa, et ce jusqu'au 31 décembre 2026.

Le Ministère des Affaires étrangères informe nos concitoyens résidant à l'étranger et les titulaires de passeports étrangers en cours de validité qu'il a été décidé, à titre exceptionnel, de prolonger la mise en œuvre de la mesure facilitatrice actuellement en vigueur, permettant leur entrée et sortie du territoire national sans l'obligation d'obtenir un visa, et ce jusqu'au 31 décembre 2026, indique un communiqué du ministère, précisant que cette mesure intervient « conformément aux hautes instructions de Monsieur le Président de la République et à son souci constant de prendre en charge les préoccupations des membres de la communauté nationale à l'étranger, notamment en facilitant leurs déplacements vers le territoire national ». « Cette mesure facilitatrice permet aux bénéficiaires de se contenter de



présenter un passeport étranger en cours de validité accompagné du passeport national biométrique ou de

la carte nationale d'identité biométrique, même si ceux-ci sont périmés, à condition d'utiliser les mêmes

documents lors de l'entrée et de la sortie du territoire », ajoute la même source.

DISPONIBILITE DES PRODUITS A LARGE CONSOMMATION DURANT LE RAMADAN:

Les orientations d'Amel Abdelatif

Le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, met désormais le cap le prochain ramadan. Ce lundi la ministre, Amel Abdelatif, a présidé une réunion de coordination consacrée au préparatifs et à l'approvisionnement du marché en produits à large consommation. Selon un communiqué du ministère, la réunion a été tenue avec les directeurs régionaux du commerce des zones d'Alger et de Blida, en présence des directeurs de wilayas et des délégués au commerce des zones d'Alger, Tipaza, Boumerdès, Blida, Médéa, Djelfa, Aïn Defla, Tizi Ouzou, Bouira, Aïn Oussara, M'Sila. Cette rencontre a été consacrée à l'évaluation de la situation du marché national, à l'examen de la disponibilité des produits de grande consommation, ainsi qu'au suivi des préparatifs en vue du mois sacré de Ramadan, afin d'assurer un approvisionnement régulier du marché et la stabilité des prix,

Ouverture de marchés de proximité dans différentes wilayas

A l'occasion, Abdelatif, ajoute la même source, a insisté sur l'ouverture de marchés de proximité dans différentes wilayas. Des marchés considérés, a-t-elle souligné, comme un mécanisme essentiel pour rapprocher les produits des citoyens et garantir l'abondance des produits de grande consommation à des prix abordables, en particulier pendant le mois de Ramadan. La ministre a également souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les différents secteurs ministériels concernés, les exhortant de poursuivre le travail préventif et l'intensification des opérations de suivi et de contrôle pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Abdelatif a mis l'accent en outre sur l'importance d'une vigilance constante et d'interventions rapides pour remédier à tout



éventuel dysfonctionnement et garantir le bon déroulement du marché.

La Gendarmerie nationale met en place un plan de sécurité spécial à l'occasion du Nouvel An

La Gendarmerie nationale a élaboré un plan de sécurité préventif à l'occasion de l'avènement de la nouvelle année 2026, qui coïncide avec les vacances scolaires. Ce plan prévoit la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels afin d'assurer la sécurité des personnes, des biens et des voies de communication, selon un communiqué des mêmes services. La même source précise que ce dispositif sécuritaire préventif, mis en place à l'occasion du Nouvel An, « s'inscrit dans le cadre du dispositif organisationnel et des mesures adoptées par la Gendarmerie nationale, garantissant notamment une présence sur le terrain pour la préservation de l'ordre public et la sécurité des usagers de la route ». Ce plan intervient durant une période marquée par « une forte affluence de personnes et de véhicules sur l'ensemble des axes routiers, ainsi qu'un



afflux important de citoyens et de touristes étrangers vers les zones touristiques, les établissements hôteliers et les espaces commerciaux à travers tout le territoire national, notamment dans le Grand Sud ». Le communiqué souligne que les unités

de la Gendarmerie nationale mobilisées dans le cadre de ce plan assurent la sécurisation des lieux de rassemblement et de loisirs, des zones touristiques, des gares ferroviaires et routières, tout en veillant à la fluidité du trafic et à la surveil-

lance des axes routiers, notamment aux entrées et aux abords des agglomérations. Ce dispositif comprend également des actions préventives axées sur la sensibilisation des usagers de la route quant à l'obligation de respecter les règles de conduite, en particulier durant les perturbations météorologiques caractérisant la saison hivernale. Dans le cadre du travail de proximité permanent, la Gendarmerie nationale rappelle que les citoyens peuvent entrer en contact via les différents moyens mis à leur disposition, notamment le numéro vert 1055 pour le signalement, la demande d'assistance, de secours ou d'intervention en cas de nécessité, ainsi que la page Facebook Tariki pour s'informer en temps réel sur l'état des routes, en plus du site électronique dédié aux plaintes préalables et aux demandes d'information à distance : www.ppgn.mdn.dz.

POUR UNE CAPACITE TOTALE DE 900 000 METRES CUBES PAR JOUR : Lancement de trois nouvelles usines de dessalement d'eau de mer

Les projets de construction de trois nouvelles stations de dessalement d'eau de mer (SDEM), d'une capacité de 300 000 mètres cubes par jour chacune dans les wilayas de Tlemcen, Chlef et Mostaganem ont été officiellement lancés hier, à l'occasion de la signature de trois contrats en engineering, procurement et construction au siège de la Sonatrach. Les trois projets, dont toutes les phases de réalisation ont confiées à des entreprises nationales, entrent dans le cadre du programme national complémentaire décidé par le président Tebboune en vue de la réalisation de six grandes usines de dessalement d'eau dès 2026, afin de porter la capacité nationale de dessalement à 5,6 millions de mètres cubes par jour d'ici 2030. « Le programme complémentaire national vise à répondre aux besoins croissants des citoyens en eau potable, en accord avec la vision nationale de porter la production nationale d'eau de mer dessalée à hauteur de 5,6 millions de mètres cubes par jour d'ici 2030, contribuant ainsi à consolider la sécurité hydrique de manière durable et répondre aux besoins du développement social et économique dans les différentes wilayas du pays », note Sonatrach dans un communiqué. Supervisée par Algerian Desalination Company (ADC), filiale du groupe Sonatrach, la réalisation des trois usines dans un délai de 22 mois a été confiée à l'entreprise Cosider Canalisation (filiale du groupe Cosider) qui réalisera l'usine située à Aïn Adjroud dans la commune de Marsa Ben M'hidi (Tlemcen), l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (filiale de Sonatrach) qui se chargera de réaliser l'usine située à Dahra, dans le commune d'El Marsa (Chlef) et la Société algérienne de réalisation des projets industriels (filiale de Sonatrach) chargée de construire l'usine de Sidi Ladjel dans la commune d'El Khadra (Mostaganem).

Création d'emplois

La cérémonie de signature des trois contrats, en présence du ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a inclus également la signature d'un contrat d'achat/vente de l'eau entre ADC et l'Algérienne des eaux (ADE). « Il convient de mentionner que ces projets contribueront à la création d'un nombre significatif d'emplois directs et indirects, tant lors des phases de la réalisation ou de l'exploitation, ainsi qu'à soutenir les programmes de formation et le développement des compétences nationales dans le domaine du dessalement de l'eau de mer. Ces projets traduisent l'engagement indéfectible de Sonatrach en tant qu'entreprise citoyenne œuvrant à accélérer la transition vers une sécurité hydrique durable et à fournir des installations capables de relever les défis futurs », souligne le groupe Sonatrach. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre des Ressources en eau, Taha Derbal, du PDG de Sonatrach, Nouredine Daoudi, du PDG de la Société algérienne de dessalement d'eau, Lahcen Bada, et du directeur général de la ADE, ainsi que des PDG des entreprises nationales chargées de la mise en œuvre des projets. « Ces projets devraient contribuer à renforcer la sécurité hydrique durable, à améliorer les services publics d'eau, à créer un nombre important d'emplois directs et indirects et à soutenir les programmes de formation, le transfert de connaissances et le développement d'une expertise nationale dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, conformément à la vision nationale du développement durable », a indiqué, pour sa part, le ministère des Hydrocarbures et des Mines dans un communiqué.

Les matchs JSK-MBR et MCA-CSC avancés au lundi 5 janvier

Les matchs JS Kabylie-MB Rousset et MC Alger-CS Constantine initialement prévus le mardi 6 janvier prochain pour la mise à jour de la 12e journée de Ligue 1 Mobilis ont finalement été avancés au lundi 5 janvier, pour éviter un chevauchement avec le 8e de finale de la sélection nationale en Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Avant cela, les Canaris auront reçu le MC Alger le 2 janvier, dans un duel prometteur pour la mise à jour de la 6e journée, alors que le CR Belouizdad jouera son match en retard de la 12e journée contre l'ES Ben Aknoun le lendemain, 3 janvier. Concernant la 15e journée de Ligue 1 Mobilis, la LFP a annoncé l'avoir programmée les 8 et 9 janvier prochain, en attendant de fixer les autres détails (stades, horaires, arbitres ...), et qui selon elle seront communiqués dans les meilleurs délais, sur son site officiel.

HUGO BROOS FUSTIGE LA CAN AU MAROC :
«Il n'y a pas d'ambiance !»



Hugo Broos, sélectionneur de l'Afrique du Sud, a exprimé sans détour son profond malaise concernant l'organisation du tournoi au Maroc, dressant un constat particulièrement critique. Le technicien belge a souligné en conférence de presse le manque d'atmosphère autour de la compétition, qu'il juge bien éloignée de ce qu'il a connu lors de précédentes éditions comme celle qui s'est déroulée en Côte d'Ivoire. «Je ne ressens pas la même ambiance qu'au Gabon ou en Côte d'Ivoire. À l'époque, on sentait vraiment l'esprit d'un tournoi. Lorsque nous prenions le bus pour aller à l'entraînement, les gens agitaient des drapeaux et nous saluaient. Ici, il n'y a rien», a-t-il regretté. Pour Hugo Broos, l'absence d'engouement populaire est flagrante et incompatible avec l'image qu'il se fait d'une CAN. «Il n'y a pas d'ambiance, pas l'ambiance typique d'une Coupe d'Afrique des nations. Je ne la ressens pas ici. Si l'entrée au stade n'est pas gratuite, personne ne vient voir les matchs», a-t-il affirmé. Le sélectionneur s'est ensuite appuyé sur des exemples concrets pour étayer son propos, en comparant l'affluence actuelle à celle observée lors de la précédente édition. «Personne n'est venu voir le match entre l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, ni celui contre l'Angola. En Côte d'Ivoire, lors de nos rencontres face au Mali, à la Tunisie et à la Namibie, les stades étaient pleins. La population locale était impliquée dans le tournoi, ce que je ne ressens pas ici», a-t-il insisté. Enfin, Hugo Broos a évoqué un épisode particulièrement préoccupant vécu par sa famille, mettant en cause l'organisation et la sécurité autour des stades. «Ma famille assistait à notre match contre l'Égypte et c'était le chaos avant même le coup d'envoi. La police a empêché certaines personnes d'entrer malgré leurs billets, tandis que des foules sans billets étaient autorisées à accéder au stade. Ma femme m'a dit qu'elle avait eu peur. L'organisation est déplorable», a-t-il conclu.

LIGUE 1: Le MC Alger bat l'ES Sétif et s'adjuge du titre de champion d'hiver

Le MC Alger est bien parti pour conserver son titre de champion d'Algérie. Ce lundi, il a pris le large en tête du classement de la ligue 1 en battant l'ES Sétif, s'adjugeant du coup officiellement du titre honorifique de champion d'hiver.

Le MCA qui broie tout sur son passage s'est imposé ce soir sur le score de 2-0 en match comptant pour la 14e journée. Les deux réalisations sont l'œuvre de Ferhat (47') et de Bangoura (56' sp). Suite à cette énième victoire, le double champion d'Algérie en titre porte son avance sur son poursuivant immédiat, l'USM Alger, à 8 points. Les mouloudéens qui comptent deux matchs en moins sont ainsi assurés du titre de champion d'hiver au grand bonheur de ses nombreux supporters. A noter qu'une autre rencontre s'est jouée ce lundi en clôture de ce 14e round qui s'est étalé sur trois jours. Le MC Oran s'est neutralisé chez lui avec le CR Belouizded (1-1) ratant ainsi une belle opportunité de reprendre la place du dauphin. Le CRB de son côté continue sa marche en avant amorcée depuis quelques journées.



HULL CITY – ANGLETERRE : Belloumi indisponible trois mois

L'international algérien Mohamed-Bachir Belloumi sera éloigné des terrains pour une durée d'environ trois mois, en raison d'une blessure contractée avec son club de Hull City, a annoncé le club anglais sur ses réseaux sociaux. Belloumi s'est blessé vendredi lors de la rencontre face à Sheffield Wednesday (2-2), pour le compte de la 23e journée de Championship (D2 anglaise). Titula-

risé, l'ailier algérien s'est illustré en ouvrant le score à la 37e minute, avant d'être contraint de céder sa place en fin de match, touché aux ischio-jambiers. Dans son message, Hull City a qualifié cette indisponibilité de «dévastatrice pour le joueur et le club», soulignant que Belloumi figure parmi «les meilleurs ailiers que le club ait connus depuis longtemps», tout en lui souhaitant un

prompt rétablissement. Cette blessure constitue un coup dur pour le joueur algérien (23 ans), auteur de prestations remarquées cette saison avec les Tigers, et qui revient d'une blessure aux ligaments croisés du genou la saison passée. Transféré à Hull City à l'été 2024, Belloumi n'a que peu joué en Angleterre, rapidement touché aux ligaments en dépit de prestations de haut niveau.

EN PREVISION DE LA CAN 2026 DE HANDBALL : Le Sept national en stage en République tchèque et en Slovénie



La sélection nationale de handball s'est envolée avant-hier matin en direction de la République tchèque pour poursuivre sa préparation en prévision de la CAN 2026. C'est la dernière ligne droite avant le rendez-vous continental prévu du 20 au 31 janvier à Kigali (Rwanda). Le Sept national effectuera un premier stage précompétitif à Prague du 27 décembre au 2 janvier. L'Equipe nationale se rendra ensuite en Slovénie pour le second stage qui se poursuivra jusqu'au 14 janvier. Sur place, les coéquipiers de Ayoub Abdi disputeront plusieurs matchs amicaux face à des sélections nationales et des clubs tchèques et slovènes de haut niveau. Depuis son retour à la barre technique des Verts, au mois d'octobre dernier, Salah Bouchebriou a multiplié les regroupements afin de rebâtir une formation compétitive capable de rivaliser avec les meilleures sélections durant la

coupe d'Afrique des nations. Avant d'arrêter une liste élargie de 33 éléments, le staff technique a programmé deux regroupements à Alger durant ce mois de décembre. Le premier stage, organisé du 6 au 10 du mois, a concerné les joueurs uniquement. Le second, qui a eu lieu du 20 au 26 décembre, a vu la participation des éléments évoluant dans les différents championnats étrangers. «Nous venons de boucler notre dernier stage à Alger, qui s'est déroulé dans des conditions optimales avec la participation des joueurs évoluant à l'étranger. Durant ce regroupement, nous avons surtout axé le travail sur l'aspect physique. Nous avons aussi abordé le volet tactique dans la mesure où la compétition approche. Avec ces deux déplacements en République tchèque et en Slovénie, nous entrons dans la dernière phase de préparation. Sur place nous allons disputer

plusieurs matchs amicaux face à des sélections nationales de haut niveau à l'image de la République tchèque, la Slovénie, le Koweït où encore le Kosovo. Nous allons aussi jouer face à des clubs de première division de la République tchèque et de la Slovénie. Cela me permettra de voir les joueurs dans des conditions de compétition et de jauger par la même note le niveau de préparation pour la CAN. Nous regagnerons le pays le 14 janvier. Nous effectuons un court regroupement à Alger, avant notre départ pour Kigali, le 17 janvier», a indiqué Salah Bouchebriou, avant de parler des objectifs des Verts dans cette compétition continentale. «L'objectif est bien évidemment d'aller le plus loin possible dans cette CAN 2026. Malgré toutes les difficultés qu'à connues la sélection, ces dernières années, l'Algérie a un statut à défendre au niveau continental. Je pense que la première partie de cette phase finale est très abordable. Nous allons évoluer dans un cadre plus où moins facile où seul le Nigéria est en mesure de nous gêner un peu. Les choses vont se compliquer par la suite. On aura des adversaires un peu plus difficiles à manier. Cela dit, si on veut aller loin dans la compétition, on doit être à la hauteur de nos défis, en faisant preuve de solidité et de compétitivité. C'est le seul moyen de rivaliser avec les meilleures équipes du Continent», a souligné le coach national. Pour rappel, l'Algérie évoluera dans le groupe C en compagnie du pays organisateur, du Nigeria et de la Zambie.

Record de demandes de billets pour la Coupe du monde de football 2026



La FIFA a indiqué lundi avoir enregistré un record de demandes de billets pour la Coupe du monde de football 2026, en recevant plus de 150 millions de demandes de billets pour assister à ce tournoi planétaire qui devrait se dérouler dans trois pays hôtes, Etats-Unis, Canada et Mexique. Les supporters de plus de 200 pays et régions se sont connectés en masse à la plateforme FIFA.com/tickets après l'ouverture de la phase de vente de billets par tirage au sort aléatoire le 11 décembre, pour s'achever le 13 janvier 2026. Selon la FIFA, la Coupe du monde 2026 avait été souscrite plus de 30 fois sur la base des numéros de carte de crédit individuels vérifiés soumis avec chaque demande de billet, et que la demande est 3,4 fois supérieure au nombre total de spectateurs qui ont assisté aux 964 matchs qui composent les 22 éditions de la compétition depuis 1930. «La Coupe du monde de la FIFA 2026 s'annonce comme le spectacle le plus grand et le plus inclusif de la planète», a déclaré le président de la FIFA, Gianni Infantino. «Cette réponse enthousiaste des supporters passionnés reflète véritablement l'engouement mondial pour notre sport. Nous allons écrire une page d'histoire en Amérique du Nord en réunissant le monde comme jamais auparavant pour célébrer l'unité et le meilleur du football», a-t-il dit.

BASKET-BALL : Ferhat Aït Brahim n'est plus



La famille sportive, en général, et celle du basket-ball, en particulier, viennent de perdre le 24 décembre un de leurs enfants, en l'occurrence Ferhat Hassen Aït Brahim à l'âge de 64 ans après un malaise pulmonaire. Ferhat (né le 01/05/1961) est très connu dans le milieu sportif. Il est issu d'une famille de basketteurs, à l'image de son frère Yazid, l'actuel président de la ligue de la wilaya d'Alger de basket-ball. Le défunt a débuté sa carrière dans son quartier au complexe sportif Ahmed-Ghermouli (Alger) avec le grand club omnisports de l'époque ASTA, ex-RSTA (actuel Etusa), puis il s'est reconvertis dans le coaching chez les jeunes catégories au sein de l'ASPTT d'Alger. Durant son parcours, ce passionné du basket a entraîné aussi les clubs de Cosider et la JF Kouba où il a laissé une bonne image d'un vrai éducateur. En cette douloureuse circonstance, la rédaction sportive du quotidien El Watan présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et implore Dieu Tout-Puissant d'accueillir le défunt en Son Vaste Paradis.

CAN-2025 (GR.E/ 3E ET DERNIÈRE JOURNÉE) GUINÉE ÉQUATORIALE - ALGÉRIE : Les "Verts" visent la passe de trois

L'équipe nationale de football affrontera la Guinée équatoriale, mercredi (17h00), pour le compte de la 3e et dernière journée (Gr.E), de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, avec l'ambition de réaliser la passe de trois, après s'être qualifiée avec panache pour les 1/8e de finale.

Solides depuis le coup d'envoi du tournoi, les "Verts" ont idéalement lancé leur campagne en s'imposant face au Soudan (3-0), puis devant le Burkina Faso (1-0). Deux succès synonymes de qualification anticipée pour le prochain tour et d'une première place assurée du groupe. Au-delà de l'enjeu immédiat, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez aspirent également à rééditer un scénario qui leur a souvent porté bonheur. En 1990, à domicile, puis en 2019 en Egypte, l'Algérie avait bouclé le premier tour avec le plein de victoires, avant de poursuivre sur sa lancée et de décrocher le sacre continental. Un parallèle que le staff technique et les joueurs gardent à l'esprit, conscients que la dynamique du premier tour peut s'avérer déterminante pour la suite de la compétition. Malgré un enjeu sportif limité, la sélection nationale entend aborder cette rencontre avec le même sérieux. " Nous allons nous concentrer sur notre prochain match face à la Guinée équatoriale, avec l'objectif évident de le remporter. Je vais opérer des changements, afin de faire tourner l'effectif et de permettre à certains éléments de se reposer ", a souligné le sélectionneur national Vladimir Petkovic, lors de la conférence de presse, après le match contre le Burkina Faso. Sur le plan de l'effectif, le staff algérien devra toutefois composer sans deux défenseurs. Samir Chergui et Jaouen Hadjam, blessés face au Burkina Faso, sont forfaits. Si Hadjam, victime d'une entorse de la cheville, observera un repos estimé entre une semaine et dix jours, le tournoi est quasiment terminé pour Chergui, dont la blessure à la cuisse s'avère plus sérieuse.

En Argentine, la performance des Verts suivie de très près



En Argentine, la presse sportive a largement commenté la qualification de l'Algérie au deuxième tour de la CAN 2025. La presse argentine s'intéresse au niveau des Fennecs futur adversaire des coéquipiers de Léon Messi lors du Mondial 2026. Le média Direct TV Sport a titré : « Attention Argentine : L'Algérie a de nouveau gagné et s'est qualifiée pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des Nations ». De son côté, le site Bolavip a averti le sélectionneur argentin Scaloni. « Attention Scaloni : L'Algérie, rivale de l'Argentine au Mondial, se qualifie pour les 8es de finale de la Coupe d'Afrique », a titré le média en question. Le journal Clarin est allé plus loin avec une analyse plus détaillée sur la performance des Verts victorieux du Burkina Faso et qui ont scellé leur qualification aux huitièmes de finale de la CAN 2025. « L'Algérie se distingue à la Coupe d'Afrique des Nations et l'Argentine prend note : Mahrez buteur, un entraîneur alerte et un bijou né à Berlin en référence à Brahim Maza », a écrit Clarin.



Des changements en vue

Comme annoncé lors de la conférence de presse d'après-match face aux Burkina Faso, Petkovic procédera à certains ajustements en ménageant plusieurs cadres, dans l'optique de préserver les forces en vue du rendez-vous des 1/8e de finale, prévu le mardi 6 janvier prochain, face au deuxième du groupe D, composé du Sénégal, de la RD Congo, du Bénin et du Botswana.

Des éléments tels que Kebbal, Belaïd, Boubina ou encore Zerrouki sont annoncés titulaires face à la Guinée équatoriale. De son côté, la Guinée équatoriale, déjà éliminée après deux revers concédés face au Burkina Faso (2-1) et au Soudan (1-0), jouera pour l'honneur et tentera de quitter la compétition sur une note positive. Le " Nzialang Nacional " demeure néanmoins un adversaire à prendre au sérieux, lui qui avait battu

la sélection nationale, lors de la CAN-2022 au Cameroun, mettant fin à sa série historique de 35 matchs sans défaite. Dans l'autre rencontre du groupe E, le Soudan et le Burkina Faso, crédités de trois points chacun, s'affronteront au même horaire (17h00) avec pour objectif commun de terminer à la deuxième place du groupe, les deux sélections étant assurées de figurer au minimum parmi les quatre meilleurs troisièmes.

Fin de CAN pour Samir Chergui



Le succès arraché par l'Algérie face au Burkina Faso (1-0), lors de la deuxième journée de la phase de groupes de la CAN 2025, a laissé un sentiment mitigé dans le camp des Verts. Si la victoire permet à la sélection nationale de sécuriser la première place du groupe E et d'aborder son huitième de finale, programmé le 6 janvier sur la même pelouse, avec une certaine sérénité, elle s'est accompagnée de nouvelles peu rassurantes sur le plan physique. La rencontre a en effet été marquée par les sorties sur blessure de Jaouen Hadjam et Samir Chergui, deux éléments défensifs dont l'état de santé suscite des interrogations à l'approche des matchs à élimination directe. Le premier coup dur est survenu très tôt dans la partie, lorsque Hadjam a été contraint de quitter le terrain dès la 13e minute, touché à la cheville après un contact. Les examens effectués après la rencontre ont heureusement écarté toute atteinte grave. Il s'agirait d'une simple contusion nécessitant toutefois du repos et une surveillance attentive, avec une période de récupération estimée à environ une semaine. Le staff médical a ainsi décidé de ménager le latéral lors du dernier match de poule face à la Guinée équatoriale. Sa participation au huitième de finale dépendra de l'évolution de son état dans les prochains jours. Un retour rapide reste envisageable, mais aucune décision définitive ne sera prise sans garanties médicales suffisantes. En revanche, le cas de Samir Chergui inquiète davantage. Déjà diminué récemment

par un problème aux ischio-jambiers, le défenseur du Paris FC a ressenti une vive douleur à l'arrière de la cuisse, l'obligeant à céder sa place à l'heure de jeu. Les premières constatations laissent craindre une lésion musculaire plus sérieuse, susceptible de l'éloigner des terrains pour une durée minimale de trois semaines. Une telle indisponibilité compromet fortement ses chances de participer à la suite du tournoi. Face à cette situation, le staff technique et médical doit désormais trancher entre deux options : conserver Chergui au sein du groupe pour assurer un suivi rapproché ou autoriser un

Riyad Mahrez meilleur buteur de la CAN

Le capitaine d'équipe, Riyad Mahrez, a bouclé la 2e journée de la phase de poules de la CAN-2025 en tête du classement des buteurs avec trois réalisations. Après les deux buts marqués contre le Soudan lors de la première journée, Mahrez a encore ajouté un autre but dimanche face au Burkina Faso qui lui a permis de s'installer seul en tête du classement des buteurs. « Marquer déjà trois buts dans le tournoi, c'est du bonus », a déclaré en substance l'ailier droit des Verts qui compte désormais 37 buts à son compteur sous le maillot national, devenant par là même le deuxième meilleur buteur de l'histoire de l'équipe nationale derrière Islam Slimani (46). Un record que l'ancien Ballon d'Or africain peut améliorer lors des prochaines sorties des Verts. Mais un nouveau record est déjà établi : celui du meilleur buteur algérien en phase finale de Coupe d'Afrique. Avant le début de la compétition, l'enfant de Tlemcen partageait le même nombre de buts avant le légendaire Lakhdar Belloumi (6 buts), une performance dépassée de trois réalisations en deux matches disputés jusque-là. En effet, Mahrez compte désormais neuf buts inscrits en phases finales et rejoint Abdoulaye Traoré (Côte d'Ivoire), Vincent Aboubakar (Cameroun), Mohamed Salah et Manucho (Angola). L'actuel attaquant d'Al Ahli FC (Arabie saoudite) reste toutefois conscient que le plus important est la performance collective. « Nous sommes sur la bonne voie, le plus important reste la qualification. Il nous reste un dernier match mercredi que nous allons jouer à fond, avant de nous concentrer sur le rendez-vous des huitièmes de finale », a-t-il déclaré après le match face au Burkina Faso.

La FIFA place Amoura parmi les 11 révélations de l'année 2025



L'année 2025 marque une nouvelle distinction pour l'attaquant vedette des Verts, Mohamed Amoura. L'international algérien de Wolfsburg vient d'être propulsé par la FIFA au rang des 11 révélations mondiales de l'année. Selon l'instance suprême, le natif de Jijel fait désormais partie des talents destinés à dominer le football international durant la prochaine décennie. Bien qu'il soit, à 25 ans, le doyen de cette liste de pépites, l'ancien joueur de l'ES Sétif a franchi un palier exceptionnel cette saison. "Il n'était pas un inconnu, mais ses performances récentes l'ont fait changer de dimension", souligne la FIFA. Véritable locomotive des Fennecs, Amoura a survolé les éliminatoires de la zone Afrique pour le Mondial 2026, inscrivant 10 des 16 buts de l'Algérie. Soit, le meilleur buteur de la phase éliminatoire de la CAN 2025. En club, son adaptation à la Bundesliga est tout aussi impressionnante sous les couleurs de Wolfsburg. Un état de forme qui place l'attaquant algérien parmi les joueurs les plus attendus lors de la prochaine Coupe du monde en Amérique du Nord.

La Chine s'oppose à la «reconnaissance» du Somaliland par l'entité sioniste

La Chine s'oppose fermement à la reconnaissance par l'entité sioniste du Somaliland en tant qu'Etat «souverain indépendant», ainsi qu'à son accord visant à établir des relations diplomatiques avec ce dernier, a déclaré lundi le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Lin Jian, a affirmé lors d'un point de presse, que la «Chine soutenait fermement la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Somalie, et s'opposait à toute initiative portant atteinte à l'intégrité territoriale somalienne». La Chine a remarqué que le gouvernement fédéral somalien avait immédiatement publié une déclaration rejetant fermement cette initiative, et que des organisations régionales telles que l'Union africaine, la Ligue arabe, le Conseil de coopération du Golfe, l'Organisation de coopération islamique et l'Autorité intergouvernementale pour le développement ont également exprimé leur profond mécontentement et leur condamnation, a déclaré M. Lin. Il a ajouté que, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations unies et du droit international, «le Somaliland fait partie intégrante du territoire somalien». M. Lin a indiqué que cette question relevait entièrement des affaires intérieures de la Somalie, dénonçant toute ingérence, incitation et soutien des séparatistes.



Reprise du dépeçage de la RDC



La crise de la République Démocratique du Congo ne connaît aucun répit malgré le cessez-le-feu signé entre le gouvernement et le mouvement du 23 mars (M23). Les affrontements entre les forces gouvernementales et les rebelles du M23 continuent de nourrir le drame de la population locale poussée vers l'exode pour se réfugier. Selon des informations, 500 000 personnes ont quitté leurs foyers suite à l'escalade dans le conflit. L'Union africaine n'est pas restée insensible face à ce développement dangereux de la situation en RDC. Une réunion ministérielle du Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union a eu lieu hier et a examiné la situation dans ce pays en proie à la violence sur fond de pillage de ses ressources minières, et les

moyens de renforcer le rôle et la contribution de l'UA pour trouver une solution et rétablir la paix. A cette occasion, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M Ahmed Attaf a prononcé une allocution dans laquelle il a tiré la sonnette d'alarme sur la situation et établi les priorités et proposé des pistes pour le règlement de la crise. Il a indiqué, à ce propos, qu'il s'agit en premier lieu de consolider le cessez-le-feu. Deuxièmement, le diplomate a insisté sur la nécessité de renforcer les efforts politiques et diplomatiques entre les parties au conflit. Et de s'attaquer aux causes profondes du conflit, a estimé Ahmed Attaf en dernier lieu. L'UA se retrouve ainsi devant un défi et se met elle-même sous

pression pour des raisons liées à ses principes et valeurs. En effet, l'UA met en avant l'idée que les conflits du continent doivent trouver des solutions africaines pour lesquelles des mécanismes et des outils d'arbitrage et de médiation ont été mis en place. Il s'agira donc dans le cas présent, de renforcer les capacités et les moyens de ces instruments pour les rendre plus efficaces. Ahmed Attaf a mis en avant « l'importance de revitaliser tous les mécanismes africains mis en place pour contribuer à une solution politique à la crise, insistant sur le fait que le rôle de l'Afrique devait compléter les efforts internationaux qui ont récemment abouti à deux accords importants : l'Accord de Washington et l'Accord de Doha », a indiqué un communiqué du minis-

tère. Des accords qui n'ont pas survécu aux appétits des pillards de ce pays qui regorge de ressources minières dont une grande partie est exportée par des voies illégales. En effet, malgré les accords de cessez-le-feu, le M23 a repris ses activités pour honorer ses contrats notamment avec son protecteur, le Rwanda voisin qui exporte des minerais issus du pillage des gisements du sud Kivu sous contrôle des rebelles. Plus grave encore est l'attitude de l'Union européenne qui a renouvelé avec le Rwanda ses contrats d'importation de certaines matières inexistantes dans ce pays et en connaissance de cause qu'elles proviennent du Kivu. De là, il est aisément de comprendre les raisons, les motivations et complices de l'entretien de ce conflit. Par ailleurs, le diplomate a déclaré, selon la même source, « que l'Algérie resterait ferme dans son engagement à soutenir une solution africaine à cette crise, fondée sur un dialogue inclusif et le plein respect des principes consacrés par la Charte des Nations unies et l'Acte constitutif de l'Union africaine ». Malgré les accords de cessez-le-feu parrainés par les Etats-Unis, les rebelles, encouragés par leurs mentors, ont vite oublié leur engagement pour s'emparer de la ville de Makobola, déserte par sa population, d'où tente de les déloger l'armée régulière. Ils sont également encouragés par la bousculade du marché international des matières premières et de la prospérité des activités de contrebande de ces précieux minerais.

AFRIQUE DU SUD :

La reconnaissance du Somaliland par l'entité sioniste viole la souveraineté de la Somalie

L'Afrique du Sud est "préoccupée" par la reconnaissance par l'entité sioniste du Somaliland et considère cette décision comme une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Somalie, a déclaré le ministère sud-africain des Affaires étrangères dans un communiqué. "L'Afrique du Sud prend note avec inquiétude de la récente an-

nonce de (l'entité sioniste) reconnaissant le Somaliland comme un Etat indépendant", a indiqué le ministère, pour qui cette reconnaissance constitue "une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République fédérale de Somalie, et une menace directe pour la paix dans la Corne de l'Afrique". Selon la diplomatie sud-africaine,

les actions de l'entité sioniste "légalisent la fragmentation et font peser le risque d'une réaction en chaîne d'instabilité". "Nous appelons la communauté internationale à dénoncer cette ingérence extérieure et à soutenir une Somalie unie et stable", ajoute le texte. Le président somalien, Hassan Sheikh Mohamoud, a dénoncé cette reconnaissance du So-

maliland, qui "constitue une grave violation de la souveraineté de la Somalie" et menace de déstabiliser toute la région de la Corne de l'Afrique. Pour la majorité des pays, le Somaliland fait partie intégrante de la Somalie. Le 26 décembre, l'entité sioniste avait pris une décision de reconnaître le territoire du Somaliland.

L'armée sioniste poursuit ses violations du cessez-le-feu à Ghaza

L'armée d'occupation sioniste poursuit ses violations de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza où elle a mené de nouveaux bombardements aériens et d'artillerie sur diverses régions, a rapporté mardi l'agence de presse palestinienne (Wafa). Les avions de combat des forces d'occupation ont effectué une frappe ayant visé la ville de Beit Lahia, dans le nord de la bande de Ghaza, a indiqué Wafa. Dans le centre de la bande de Ghaza, un autre bombardement aérien de l'armée sioniste a visé le camp de Maghazi, tandis que des tirs à la mitrailleuse à partir de plusieurs blindés ont été signalés à l'est de Deir al-Balah, a ajouté la même source. Par ailleurs, l'artillerie des forces d'occupation a ciblé la partie ouest de la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.266 martyrs et 171.222 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

YEMEN : Le Conseil présidentiel décrète l'état d'urgence

Le chef du Conseil présidentiel yéménite, Rashad al-Alimi, a décrété mardi l'état d'urgence dans l'ensemble du pays pour une durée de 90 jours, invoquant la nécessité de préserver la sécurité nationale et l'ordre public, a rapporté l'agence de presse yéménite Saba. Saba a fait état d'un décret stipulant un état d'urgence de 90 jours, accompagné d'un blocus aérien, maritime et terrestre de 72 heures". Cette décision a été prise à la suite des graves développements que connaissent les gouvernorats d'Al Mahra et de Hadramaout en République du Yémen. Dans ce contexte, Rashad al-Alimi a précisé que cette mesure "vise à préserver l'unité, la sécurité et la stabilité du Yémen".

La Communauté d'Afrique de l'Est fustige la reconnaissance du Somaliland par l'entité sioniste

La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) a manifesté son soutien à la Somalie suite à la reconnaissance du Somaliland par l'entité sioniste, selon une déclaration de l'organisation, qui regroupe le Burundi, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Rwanda, la Somalie, la Tanzanie, l'Ouganda et le Soudan du Sud. Dans cette déclaration, "la CAE soutient la position exprimée par l'Union africaine concernant la souveraineté de la Somalie", et "appelle au respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Somalie et exhorte toutes les parties prenantes à agir dans le cadre des normes juridiques régionales et internationales établies". Pour le président somalien, Hassan Sheikh Mohamoud, cette reconnaissance du Somaliland "constitue une grave violation de la souveraineté de la Somalie" et menace de déstabiliser toute la région de la Corne de l'Afrique. Pour la majorité des pays, le Somaliland fait partie intégrante de la Somalie. Le 26 décembre, l'entité sioniste avait pris une décision de reconnaître le territoire du Somaliland.

INFILTRATION SIONISTE AU SEIN DES UNIVERSITÉS MAROCAINES : Les organisations étudiantes mettent en garde

« Le Makhzen vise à imposer la normalisation aux étudiants et aux professeurs à travers des conventions, des conférences et des partenariats suspects », a accusé, hier, l'Union Nationale des Étudiants du Maroc.

Cinq ans après la signature des accords de normalisation entre le Makhzen et l'entité sioniste, la tension atteint un nouveau sommet dans le milieu académique. L'Union Nationale des Étudiants du Maroc (UNEM) et l'Observatoire marocain contre la normalisation multiplient les mises en garde contre cette « menace directe pour l'identité et la souveraineté du pays ». Hier encore, l'UNEM est montée au créneau en tirant la sonnette d'alarme sur « des tentatives d'infiltration au sein des universités sous le couvert de la recherche scientifique », a rapporté, hier, l'APS. Selon ce syndicat étudiant, « l'enceinte universitaire est devenue la cible d'un projet sioniste qui s'immisce via des canaux de recherche détournés ». L'Union dénonce une stratégie délibérée du Makhzen qui persiste dans la voie de la normalisation « sinistre », contre la volonté du peuple qui « rejette toute relation avec cette entité usurpatrice ». Pour cette organisation, « le Makhzen vise à imposer la normalisation aux étudiants et aux professeurs à travers des conventions, des conférences et des partenariats suspects ». L'objectif dénoncé est double : « blanchir l'image de l'occupation sioniste » et ancrer durablement la « réalité de la normalisation académique » dans l'esprit des futures élites marocaines, au mépris du rejet massif exprimé par la société civile. A ce sujet d'ailleurs, le cinquième anniversaire de l'accord de normalisation signé fin 2020, est décrit comme un « moment politique douloureux », marqué par les étudiants comme « une violation flagrante de la volonté du peuple marocain ». En outre, l'UNEM rappelle que le soutien à la Palestine est un



principe historique ancré, et que la persistance de cette alliance officielle est vécue comme un « coup de poignard » dans le dos des citoyens. Cela étant, malgré une « répression » et un ciblage « systématique » des voix protestataires, les étudiants affirment que l'université restera un « espace de production de conscience » et un « sanctuaire pour les posi-

tions libres », se déclarant « essoufflée mais résiliente » face à toute tentative d'intrusion. Pour sa part, Ahmed Ouihmane, président de l'Observatoire marocain contre la normalisation, abonde dans la même dynamique. Pour lui, le refus de cette trajectoire « traîtresse » ne relève pas de l'émotion, mais constitue une « position nationale stratégique ». Il

Juste après la rencontre de Marrakech en Floride entre Donald Trump et Volodymyr Zelensky, toutes les déclarations officielles ont convergé vers une issue imminente du conflit. « La solution n'est pas encore là, mais elle s'en rapproche de plus en plus. C'est un problème très délicat, mais je pense qu'il sera résolu », a déclaré Donald Trump lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky, en réponse à une question sur la région contestée du Donbass. Sur ce point d'ailleurs, il a souligné que la Russie exigeait que l'Ukraine renonce à cette région et a ajouté : « Je pense qu'ils devraient revoir cette exigence. » Volodymyr Zelensky s'est montré « ouvert au plan américain révisé », dont de potentielles concessions territoriales — environ 20% —, mais en insistant sur la nécessité d'un « référendum auquel les Ukrainiens seraient appelés à participer ». Par ailleurs, Donald Trump a révélé que Vladimir Poutine travaillait avec l'Ukraine pour le redémarrage de la centrale nucléaire de Zaporizhia, saluant l'attitude du leader russe, qui : « (...) ne l'a pas bombardée avec des missiles ». Alors que Kiev excluait jusqu'ici toute collaboration avec Moscou, la proposition actuelle s'oriente vers un « partage du contrôle entre l'Ukraine et les États-Unis ». Le point le plus important est la sécurité pérenne de l'Ukraine. A ce sujet, le président Zelensky a précisé que si le plan de paix global de 20 points, était « approuvé à 90 % », le volet concernant les garanties de sécurité entre les États-Unis et l'Ukraine l'était, lui, « à 100 % ». Ces garanties, pourraient s'apparenter à une protection similaire à celle de l'OTAN. La réaction du Kremlin ne s'est pas fait attendre, Dmitri Peskov a confirmé hier être « absolument » en accord avec l'évaluation de Trump sur la phase terminale du conflit. Cependant, la diplomatie russe, par la voix de Sergueï Lavrov, n'a pas épargné les Européens, les qualifiant de « principal obstacle à la réalisation de la paix ». Le Kremlin a de nouveau appelé l'Ukraine, « pour mettre fin » à la guerre, à prendre « la décision courageuse » de se retirer de la partie orientale de la région de Donetsk qu'elle contrôle encore, condition majeure de la Russie pour arrêter les hostilités. À l'inverse, à Bruxelles, Ursula von der Leyen a salué des « progrès tangibles » après un entretien avec les protagonistes, tout en martelant qu'il est « crucial de fournir dès le départ de solides garanties de sécurité ». Donald Trump — qui a qualifié son échange dominical avec Poutine, qui a duré deux heures, de « bon et productif » —, n'exclut plus de se rendre en Ukraine pour « s'adresser au parlement ». Selon le président Trump, l'issue de ce bras de fer diplomatique « très difficile », devrait être scellée avant la fin du mois de janvier.

SUR FOND DE CRISE YÉMÉNITE: Tensions inédites entre l'Arabie Saoudite et les Emirats

L'Arabie saoudite a vivement mis en cause, ce mardi, les Émirats arabes unis, les accusant de mener des actions jugées « extrêmement dangereuses » au Yémen, après des frappes saoudiennes visant une garnison d'armes en provenance d'Abou Dhabi et destinée aux forces séparatistes du sud. Selon les autorités saoudiennes, la coalition militaire dirigée par Riyad a mené, à l'aube, une opération ciblée contre le port d'al-Mukallah, capitale de la province de l'Hadramout. Les frappes ont visé deux navires dont les équipages auraient désactivé leurs systèmes de suivi avant de décharger d'importantes quantités d'armes et de véhicules de combat au profit du Conseil de transition du Sud (STC), d'après l'agence officielle saoudienne SPA. Les bâtiments provenaient du port de Fujairah, sur la côte est des Émirats. La même source a précisé que cette « opération militaire limitée » n'a fait aucune victime. Sur place, les autorités ont toutefois procédé à l'évacuation du port peu avant les frappes. Des routes ont été fermées et des dégâts matériels ont été constatés : véhicules calcinés, vitres soufflées et bâtiments endommagés. Des habitants ont témoigné de la peur provoquée par les explosions, dénonçant des destructions jugées inacceptables. Dans un communiqué au ton inhabituellement ferme, le ministère saoudien des Affaires



étrangères a accusé Abou Dhabi d'avoir encouragé les séparatistes à lancer des opérations militaires près de la frontière sud du royaume. Ces actes, imputés à un « État frère », sont qualifiés de menace directe pour la sécurité de l'Arabie saoudite et de la région. Riyad a averti qu'il

n'hésiterait pas à prendre toutes les mesures nécessaires pour neutraliser cette menace. Le royaume a en outre exigé le retrait des forces émiratiennes du Yémen sous 24 heures, appelant Abou Dhabi à cesser tout soutien militaire et financier à l'ensemble des parties yéménites. Les Émirats

LE CABAN: Du pont des bateaux au podium de la mode

Il incarne le confort, la tradition ou l'invitation au voyage. Le caban, pièce emblématique des marins bretons, en a traversé des océans avant de devenir un indémodable de notre garde-robe, porté par tous.

S'il se fait parfois discret, le caban revient en force sur les podiums cet hiver, la presse ne parle que de lui. Presque tous les créateurs l'ont fait défiler, en le déclinant dans de multiples versions tout en lui gardant son identité : croisé, double boutonnage et large col. Il s'impose comme le manteau incontournable des « fashion victimes », confirmant son statut de vêtement éternellement moderne. Mais d'où vient ce vêtement bourré d'histoire ?

Du pirate au marin

Cela peut paraître étonnant : son origine trouverait sa source au Maghreb. Caban viendrait du mot arabe « Qaba » (cape). Pour se protéger des vents de sable et des nuits glaciales, les hommes des sables portaient ce vêtement qui ressemblait plus à une cape qu'à un manteau. Endossé par les pirates barbaresques à l'assaut des navires marchands en mer Méditerranée, il est « cabban » en Sicile, « gaban » en Espagne, pour finir « caban » en France. Le vêtement est repris et transformé dès le XVe siècle par les marins européens.

Du marin aux marines militaires
Fabriqué à partir d'un drap de laine bouilli, le tissu est enduit de térébenthine ou de cire pour le rendre totalement étanche. Il adopte sa forme distinctive reconnaissable à son large col, ses grandes poches verticales sur les hanches et son boutonnage qui permet de le fermer d'un côté ou de l'autre en fonction du vent. La coupe est simple, suffisamment courte pour laisser une liberté de mouvement tout en restant efficace. Vêtement précieux et parfois onéreux, le marin de quart prêtait son caban à celui qui le relevait. Les marines militaires l'adoptent dès le XIXe siècle : la Royal Navy en 1800, l'US Army et la Marine nationale en 1848. La forme du caban de la Marine nationale française est issue de l'ancienne capote dont la longueur a été dimi-



nuée. « Il se caractérise par une double rangée de dix boutons frappés d'une ancre, comme les pointes du col. Seuls les trois boutons du bas se boutonnent, les autres sont cachés par les revers sur lesquels apparaissent les boutonnieres. Le caban possède sur les manches des informations utiles à l'identification du marin, les marques de grade et insignes de spécialité. » (Les marins font la mode, Gallimard). Un texte de 1786 décrit ce que doit contenir le sac des matelots : six chemises, deux grandes culottes, un chapeau rond, quatre paires de bas, deux paires de souliers, un hamac, une couverture, un sac de cuir et le reste de leur habillement sera laissé à leur volonté. « Le caban ne fait pas partie de la liste des effets avec lesquels un marin devait embarquer sur un bateau, explique Éric Schérer, vice-amiral d'escadre. Tout l'habillement était à leurs frais jusqu'en 1804. » Par la suite, chaque grand port militaire est doté d'un

conseil d'administration, chargé notamment de la confection de l'habillement, avec un seul maître tailleur et un seul cordonnier. Pour accomplir le gros de la couture, la Marine nationale recrutait une main-d'œuvre de femmes et de filles de marins ou d'ouvriers afin d'aider les familles dans le besoin. Un système de travail à la tâche abandonné et remplacé par des maîtres tailleurs recrutés dans l'industrie de la confection après la Seconde Guerre mondiale. « Aujourd'hui, il reste un maître tailleur à Brest et un autre à Toulon – un par façade maritime. Brest confectionne les tenues bleues, les vêtements doublés, les cabans, et Toulon la chemisserie ainsi que les drapeaux et pavillons. » Le renouvellement des uniformes de l'armée amène le manteau dans les surplus militaires. Débarrassé de ses insignes distinctifs militaires, son allure épurée et son graphique séduisent. Le caban quitte le navire et s'invite dans le dressing urbain des

jeunes.

De la Marine nationale au podium

Dès ses débuts, le couturier Yves Saint-Laurent puise son inspiration dans le vestiaire masculin. Comme l'avait fait dans les années 1920 Gabrielle Chanel en imposant le style de la garçonne. Pour lui, « rien n'est plus beau qu'une femme dans un vêtement d'homme ! Parce que toute sa féminité entre en jeu [...] ». En 1962, dans sa toute première collection : le caban ouvre le défilé. Il est porté sur un pantalon – à une époque où celui-ci est rarement porté au féminin – avec des mules. Le petit prince de la mode fait un carton et hisse le caban au rang de pièce culte du vestiaire féminin. Les couturiers vont lui emboîter le pas. Dans les années 1980, Jean-Paul Gaultier fait de l'uniforme du marin son ADN. Pour son défilé haute couture placé sous le signe de la Bretagne, il a même convoqué une véritable parade de matelots.

L'art du contournement de la censure chinoise au Centre Pompidou

L'établissement parisien expose une cinquantaine d'œuvres récentes de 21 plasticiens chinois qui composent avec les restrictions de la liberté d'expression dans leur pays. Ce n'est pas parce que les artistes chinois ne peuvent pas tout dire qu'ils ne peuvent rien dire. L'exposition que leur consacre le Centre Pompidou, à Paris, en témoigne. Vingt et un ans après la mythique « Alors, la Chine ? », qui, pour la première fois, offrait au public français un panorama sur l'art contemporain chinois, le musée nous propose d'actualiser nos connaissances en donnant à voir une cinquantaine d'œuvres on ne peut plus actuelles, puisque la plus ancienne date de 2016 et la plus récente du mois d'août. En soi, c'est une bonne nouvelle. Même sous Xi Jinping, la création continue. Comment en serait-il autrement ? Dans les seules villes de Hangzhou et de Shanghai, pas moins de 10 000 étudiants sont inscrits à l'Académie des arts, rappellent, dans le catalogue, les deux commissaires français de l'exposition, Philippe Bettinelli, conservateur au Musée national d'art moderne, et Paul Frèches, directeur délégué du Centre Pompidou x West Bund Museum Project, à Shanghai. Il suffit d'ailleurs de pousser les



portes d'un musée d'art contemporain chinois pour être surpris par la jeunesse du public et ressentir l'énergie qui l'anime. Néanmoins, n'importe quel visiteur ayant ouvert un journal ou allumé la télévision au

cours de ces vingt dernières années sait pertinemment que la Chine de Xi Jinping n'a plus grand-chose à voir avec celle du début du siècle. D'ailleurs, les grandes expositions sur l'empire du Milieu semblent passées de mode. A côté de sa sœur aînée (50 artistes furent invités en 2003, et le catalogue ne comportait pas moins de 448 pages), la cadette est plus frêle : 21 artistes, nés entre la fin des années 1970 et les années 1980, et un catalogue de 120 pages.

Sérieux avertissement

Plus sage aussi. On chercherait en vain la moindre œuvre portant non seulement sur le « Grand Leader » mais également sur le confinement durant l'épidémie de Covid-19, les conflits qui secouent la planète ou le réchauffement climatique, thèmes abordés par de nombreux artistes du monde entier. L'arrestation, le 26 août, de Gao Zhen, réfugié à New York, qui se moquait volontiers de Mao dans les années 2000 et a eu l'imprudence de rentrer provisoirement en Chine, constitue un sérieux avertissement aux artistes. La loi sur l'« atteinte à la réputation et à l'honneur des héros et des martyrs » est d'autant plus attentatoire à la liberté d'expression qu'elle est rétroactive.

SURFRÉQUENTATION, POLLUTION... Les clichés sur l'Everest battus en brèche par l'aventurière Orianne Aymard

Malgré un accident cérébral il y a quelques années, la Française est parvenue en 2023 au sommet de cette montagne mythique. Elle fait partie du cercle très fermé des femmes ayant vaincu l'Everest. Orianne Aymard a d'ailleurs failli y perdre la vie, au point que sa joue en porte encore la cicatrice. À elle aussi, tout le monde pose la question : mais, au fond, pourquoi cet entêtement à gravir la plus haute montagne du monde ? « Pour moi, c'était un appel irrésistible, une évidence. On ne sait pas toujours pourquoi, mais on doit y aller. » L'aventurière est capable de dater très précisément le moment de cet appel. À la faveur d'un voyage au Népal, elle aperçoit, à 23 ans, presque par hasard, la montagne mythique. « Je ne me suis jamais sentie aussi sereine de toute ma vie, raconte-t-elle. À partir de ce moment, je me suis vue là-haut. Cette image ne m'a plus jamais quittée. » À l'entendre, beaucoup ont pourtant cherché à l'en dissuader. « On me disait : « Quel intérêt ? Tu vas faire la queue au sommet... »... Heureusement que je n'ai écouté personne ! »

En Afrique du Sud, le danseur étoile Guillaume Diop reçu comme une star



Le 28 juin 2024 en Afrique du Sud, le danseur étoile Guillaume Diop, de l'Opéra de Paris, était sur la scène du Joburg Theater avec la danseuse Monika Cristina pour une représentation très remarquée de La Belle au bois dormant. Une occasion pour la star française de découvrir « un pays qui l'a toujours fasciné » et de ravir le public local et les amateurs de cet art. Le danseur étoile Guillaume Diop, de l'Opéra de Paris, est en représentation en Afrique du Sud où il interprète La Belle au bois dormant. Sa venue au ballet de Johannesburg est le fruit d'une rencontre sur Instagram avec la danseuse Monika Cristina. Un coup de cœur professionnel qui s'est transformé en projet commun. Guillaume Diop rêvait de venir en Afrique du Sud pour découvrir le pays. C'est le public qui est désormais heureux d'avoir fait sa rencontre.

« L'Afrique du Sud est un pays qui m'a toujours fasciné »

Leur seule apparition sur scène suffit en effet à déclencher des applaudissements. Le public est ravi de voir la danseuse Monika Cristina et de découvrir le Français Guillaume Diop. « C'est en partie pour lui qu'on est là ce soir, s'extasie un spectateur. Il est sensationnel : ses sauts, ses jetées, sont magnifiques ». Une autre explique : « Quand j'ai vu son style, j'ai pensé à La Chronique des Bridgerton [une série télévisée adaptée d'une série de romans, NDLR]. Oui je sais, c'est ridicule, mais c'est mon premier ballet ! (Rires). J'ai vraiment aimé sa technique, nette et précise. Les deux danseurs ensemble étaient si beaux et harmonieux. »

CONSTANTINE :

Ouverture prochaine d'un centre d'excellence national spécialisé en formation aux métiers du cinéma

Un centre d'excellence national spécialisé dans la formation aux métiers du cinéma, sera ouvert, à Constantine, au titre de la nouvelle session de formation professionnelle, prévue le 15 février prochain, apprend-t-on mardi auprès du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Houssem-Eddine Lekhal.

Prémière du genre à l'échelle nationale, cette structure de formation qui sera aménagée au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), situé à la cité Belle vue, au chef-lieu de wilaya, s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de tutelle visant à développer les compétences et à promouvoir l'innovation dans ce domaine, en adéquation avec les besoins et les exigences du marché du travail, tout en contribuant au développement de l'économie locale et nationale, a-t-il déclaré à l'APS. La valorisation et la relance de la production cinématographique par l'introduction de spécialités liées à ce domaine artistique qui englobe une multitude de métiers comme la conception et projection d'une œuvre filmique, écriture du scénario de cinéma, montage d'image et son, l'art de la photo-



graphie, ainsi que la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, capable de réaliser des

projets innovants dans le cadre de l'entrepreneuriat (auto-entrepreneur), sont les au-

tres objectifs principaux de la création de ce centre, qui sera doté d'un internat, a ajouté le même responsable. Un staff d'enseignants spécialisés sera mobilisé pour encadrer les stagiaires de cette structure de formation qui sera doté d'équipements et de programmes pédagogiques pour offrir aux jeunes concernés une formation de qualité, a indiqué la même source. Il convient de noter que la wilaya de Constantine compte actuellement 25 établissements de formation et d'enseignement professionnels du secteur public dont cinq (5) instituts nationaux spécialisés, 18 centres de formation à travers les communes, un (1) institut d'enseignement professionnel et une (1) annexe, d'une capacité d'accueil global de 7950 places dotées de 12 internats, en plus de 25 autres structures relevant du privé.

Présentation à Alger de la pièce «Palestine trahie»

La pièce théâtrale «Palestine trahie» relatant la barbarie commise par l'entité sioniste contre le peuple palestinien a été présentée, samedi soir à Alger, à l'occasion du 18e Festival national du théâtre professionnel (FNTP). Mise en scène par Ahmed Rezzak et inspirée de textes de l'écrivain et dramaturge Kateb Yacine, la pièce propose une vision contemporaine, faisant notamment intervenir des chorégraphies, expressives de la poétesse Khadidja Guemiri. Tirée du «cadavre encerclé» et «Palestine trahie», de Kateb Yacine, la pièce présen-



«MOUFARAQA» EN COMPETITION DU 18E FNTP : L'errance cruelle comme destin

La pièce «Moufaraqa» (paradoxe), produite par le Théâtre régional d'El Eulma, a été présentée avant-hier sur la scène du Théâtre national algérien Mahieddine-Bacharzi (TNA), dans le cadre de la compétition officielle du 18e Festival national du théâtre professionnel d'Alger (FNTP). Mise en scène par Halim Zeddad, qui a également signé l'adaptation d'après «Fando et Lis» (1957), une des plus œuvres les plus importantes de Fernando Arribal, cette proposition scénique s'inscrit avec force dans la filiation du théâtre de l'absurde, tout en revendiquant la cruauté, ainsi qu'une lecture personnelle et résolument moins sombre du texte d'origine. La pièce interroge frontalement l'errance existentielle, cette perte de repères qui survient lorsqu'on ne sait plus où l'on va ni quelle destination donner à sa vie, lorsque l'on se retrouve prisonnier d'un présent insatisfaisant et d'un avenir flou, voire inexistant. Face à cette impasse, il devient aisément d'accuser les autres, tout aussi facile de s'autoflageller, mais infiniment plus difficile d'admettre que le monde est pro-

fondément injuste et que la vie demeure imprévisible. C'est cette vision pessimiste, presque cruelle, que «Moufaraqa» rappelle au spectateur avec insistance, au point de le plonger dans un inconfort assumé, proche du malaise, tant la sensation d'oppression est travaillée avec rigueur. L'histoire met en scène Didi et Louiza, un couple atypique, amoureux et profondément dysfonctionnel. Didi traîne Louiza sur une chaise roulante dans un mouvement circulaire sans fin, cherchant un chemin qu'ils ne retrouvent jamais. Ils tournent en rond, ressassent leur passé, oscillent entre amour et déchirement, jusqu'à ce que se dévoile peu à peu une relation toxique, cruelle, enfermée dans un cercle vicieux dont aucun des deux personnages ne parvient à s'extraire. Le rapport dominant dominé est parfaitement intégré par les protagonistes eux-mêmes, dans une dynamique instable faite de contrôle et de lâcher prise, de violence sourde et de dépendance affective. Cette tension permanente est par moments interrompue par l'irruption de quatre personnages hauts en

couleur, véritables ruptures de ton surgissant comme une bouffée d'air inattendue, à la manière d'une publicité absurde au cœur d'une scène d'action ou d'un cliffhanger théâtral. Ces figures, joyeux lurons aux contours volontairement flous, personnages, êtres ou entités, viennent tantôt provoquer l'hilarité, tantôt renforcer l'enfermement mental par leurs actions répétitives et impertinentes, accentuant ainsi l'absurdité du monde représenté. La scénographie joue un rôle central dans cette sensation d'impasse. Le choix d'un décor tournant en forme de cercle matérialise physiquement l'idée de stagnation et de répétition, tandis qu'un écran projette l'image d'un no man's land désertique, prolongeant visuellement l'isolement des personnages et l'atmosphère suffocante de la pièce. La lumière accompagne avec intelligence ce dispositif, majoritairement sombre et pesante, avant de s'adoucir dans les derniers instants, comme une infime lueur d'espérance suggérant une possible révolution ou, à défaut, une forme d'apaisement. Toutefois, puisque l'action repose

essentiellement sur la performance des comédiens, on peut se demander si une scène plus dépouillée n'aurait pas offert une autre dimension au spectacle, sans doute plus sombre encore, mais surtout plus valorisante pour les comédiens. Ces derniers se sont montrés, en effet, particulièrement brillants, avec une mention spéciale pour Hichem Guergah, dont le jeu aurait gagné en ampleur s'il avait pu investir davantage l'espace scénique au lieu d'être partiellement enfermé dans la circularité du dispositif scénographique. L'acteur apporte une véritable nuance à son personnage ambigu, lui insufflant couleur et profondeur. Sa souplesse corporelle et sa maîtrise gestuelle renforcent sa présence et traduisent avec justesse les contradictions internes de ce protagoniste perdu entre violence, fragilité et désespoir. Par cette interprétation habile et cette mise en scène exigeante, «Moufaraqa» est une proposition théâtrale dérangeante et lucide, qui ne cherche ni à rassurer ni à séduire, mais à confronter le spectateur à l'absurdité et à la cruauté d'un monde sans certitudes.

«LE PAIN DES FRANÇAIS» DE XAVIER LE CLERC : Les silences de l'histoire coloniale exhumés

Paru aux éditions Edifuse, Le pain des Français, de Xavier Le Clerc, raconte son histoire mortifère qui nous fait pénétrer d'emblée dans l'histoire coloniale de l'Algérie avec ses horreurs, ses sévices et sa violence. Cette colonisation aux relents de décolonisation, bestialité, de sauvagerie est dévoilée par les propos de l'auteur à travers l'histoire de sa famille, une histoire d'immi-

gration. Si l'histoire coloniale a été souvent tronquée et des pans mis sous le boisseau, celle-ci mérite que le devoir de mémoire inclu de facto le droit à la contrition et à la complicité. Faisant des recherches pour un ouvrage, l'écrivain trouve dans le sous-sol du Musée de l'homme à Paris des boîtes d'archives étiquetées avec des crânes (d'une collection du XIXe siècle) de «race infé-

rieure» et ceux d'Algériens, notamment celui d'une fillette de sept ans qui attire son attention, et que l'auteur dénomme Zohra dévide sa mémoire sur sa propre vie et sur celle que l'enfant aurait eu, si elle n'avait pas été tuée. Parallèlement, l'auteur relate l'histoire de Zohra enfant dont tout le village de Kabylie a été massacré. Il l'imagine pleine de candeur dévalant les flancs de mon-

tagne, enfant puis adolescente et enfin femme. Dès lors, s'ensuit une longue liste d'événements de l'auteur qui retrace avec émotion son parcours et celui imaginé de Zohra. Dans cette grande histoire coloniale, l'auteur inscrit la sienne, celle de l'émigration de son père qui travaille dans les hauts fourneaux de la société métallurgique de Caen en Normandie. Il narre son quotidien

tissé de misère et de promiscuité. Une famille nombreuse émigrée qui se débat dans le quotidien. Il évoque les camps de concentration des harkis qui sont restés plus de 14 années; le mépris des Français et les surnoms dont les émigrés sont affublés comme rats et bichots. Cette France de la déclaration des droits de l'homme, de liberté et d'égalité où est-elle?

«Al Haribates»
en représentation
demain au TNA

Le Théâtre National Tunisien est l'invité d'honneur de la 18e édition du Festival national du théâtre professionnel d'Alger (FNTP), qui se tient au Théâtre national algérien Mahieddine-Bacharzi jusqu'au 1er janvier 2026. Cette invitation consacre la volonté du festival de s'ouvrir à des expériences esthétiques venues d'autres scènes, tout en demeurant fidèle à sa vocation première de valorisation de la création nationale, et à son ancrage dans le paysage théâtral algérien. Elle s'inscrit également dans une dynamique d'échanges culturels visant à renforcer les liens entre les scènes théâtrales. Dans ce cadre, le Théâtre National Tunisien participe à cette édition avec la présentation de la pièce «Al Haribates» (Les fugueuses), écrite et mise en scène par Wafa Taboubi, et programmée demain à 20h au TNA. Une œuvre qui s'annonce comme l'un des temps forts de cette édition, tant par la densité de son propos que par la singularité de son écriture scénique, et sa distribution réunissant Fatma Ben Saïdane, Mounira Zakraoui, Oussema Hnaini, Oumaima Bahri, Lobna Nommene et Sabrine Omar. L'intrigue se déploie dans une station, lors d'un jour ordinaire, où cinq femmes et un homme se retrouvent réunis par une attente en apparence banale, presque routinière.

Pourtant, ce qui est attendu tarde à venir, et l'événement supposé ordinaire se dérobe progressivement. Selon l'argument, les autres voyageurs sont déjà rentrés chez eux dans un geste simple, logique et prévisible, mais ces six inconnus demeurent sur place, immobiles, prisonniers d'une réaction tout aussi attendue. Ils ne rentrent pas, parce qu'ils n'en ont pas l'habitude et parce que l'attente constitue leur condition même, leur manière d'exister. Bien que leurs trajectoires individuelles divergent, ils finissent par s'accorder pour marcher ensemble, laissant derrière eux l'attente afin de s'aventurer vers un imaginaire plus vaste et incertain. Cette production du Théâtre National Tunisien, en collaboration avec Fabula Production, a été saluée par la critique et les professionnels du secteur, en remportant notamment le Grand Prix de la création théâtrale «Les Saisons de la création» lors de sa troisième édition, ainsi que le Tanit d'or, le prix du meilleur Texte et le prix de la meilleure interprétation féminine lors de la 26e édition des Journées Théâtrales de Carthage (JTC). Par ailleurs, à travers cette invitation, le FNTP renoue également avec une tradition qui a fait l'originalité et le prestige de ses premières éditions, lorsque des œuvres venues de différents pays, notamment du monde arabe, étaient programmées tout au long du festival, à la salle El Mougar. Cette 18e édition s'inscrit ainsi dans une sorte de continuité renouvelée, portée par une dynamique soutenue, alors que la compétition atteint cette semaine sa vitesse de croisière. Elle se distingue également par un riche programme hors compétition, marqué par l'organisation de rencontres scientifiques, d'ateliers de formation et de ventes-dédicaces.

Databricks promet de créer des applications d'entreprise en 5 mn

La dernière plateforme Databricks Apps ouvre les vannes du développement d'applications d'entreprise sécurisées, personnalisées et spécifiques en quelques minutes. La solution est pour l'instant en bêta publique.

Aujourd'hui, toutes les entreprises cherchent à tirer le meilleur parti de leurs investissements en matière de données et d'IA. Mais, pour créer des apps en interne, leurs développeurs sont confrontés à des contraintes d'infrastructure et de maintenance, de sécurité, de gouvernance des données, de conformité... « Les entreprises veulent des expériences personnalisées », a déclaré Shanku Niyogi, vice-président des produits chez Databricks. Cependant, « dès qu'elles commencent à créer une application personnalisée, elles se retrouvent rapidement face à un vide ». L'éditeur spécialisé en data pipeline et data store affirme que sa dernière plateforme Databricks Apps - en bêta publique - est faite pour gérer ces complexités. Disponible sur AWS et Azure depuis ce mardi, cette offre donne la possibilité aux utilisateurs de créer des applications sécurisées, personnalisées et spécifiques à l'entreprise en



quelques minutes. « Avec ces applications, les clients peuvent vraiment tirer de la valeur de leurs données et de tous leurs investissements dans l'IA », avance Shanku

Niyogi.
Une plateforme facile à construire et à déployer sur un réseau ouvert et sécurisé

Selon Hyoun Park, CEO et analyste en chef d'Amalgam Insights, les applications de données internes doivent faire face à un tas de défis. Déjà, la mise en place d'une gouvernance et de contrôles des données représente toujours un « effort majeur ». De plus, les applications doivent être écrites dans un langage et avec des frameworks qu'il faut soutenir en permanence. Ensuite, les entreprises doivent encore se préoccuper des serveurs et des ressources cloud, et savoir choisir le bon modèle pour chaque cas d'usage, tout en prenant en charge la personnalisation, l'ingénierie rapide et la croissance du modèle. « La flexibilité des modèles est devenue une contrainte de plus en plus complexe des applications de données, en particulier pour les entreprises habituées à ne construire des applications de données que pour soutenir les cas d'usage traditionnels d'analyse et de reporting », a expliqué Hyoun Park.

Qu'est-ce que l'art cyberpunk

“Blade Runner” de Ridley Scott, sorti en 1982 et inspiré du roman de Philip K. Dick “Les androïdes rêvent-ils de moutons électriques ?”, est considéré comme l’œuvre fondatrice de l'esthétique cyberpunk à l'écran. Le film a établi plusieurs codes visuels du genre :

Des mégalopoles sombres et surpeuplées
Une omniprésence de la publicité et des néons

Un mélange de haute technologie et d'éléments rétro ou délabrés

Une atmosphère de film noir transposée dans un futur dystopique

Cette esthétique a été reprise et développée dans de nombreuses œuvres ultérieures, tant au cinéma qu'à la télévision. Des séries récentes comme “Love, Death & Robots”, “Cyberpunk: Edgerunners” et “Altered Carbon” continuent d'explorer et de réinventer l'univers visuel du cyberpunk.

Léon Saïto

L'artiste français est l'un des pionniers de l'art cyberpunk, reconnu pour ses œuvres provocantes qui interrogent notre rapport à la technologie et à l'humanité. Dès ses débuts, il développe une esthétique unique, mêlant urbanisme et avancées technologiques. Ses projets dépeignent une ville future où les humains deviennent des ombres, illustrant la perte d'identité dans un monde hyperconnecté. Léon n'hésite pas à aborder des sujets dérangeants, tels que la déshumanisation provoquée par les machines. À travers son art, Léon Saïto agit



comme un miroir de la société, incitant les spectateurs à reconstruire leur relation avec la technologie. Aujourd'hui, il continue de créer dans le sud de la France, inspirant une nouvelle génération d'artistes et rappelant l'importance de préserver notre humanité face à l'essor technologique.

Mad Dog Jones (Michah Dowbak)

L'artiste canadien Mad Dog Jones, de son vrai nom Michah Dowbak, s'est fait connaître dans le monde de l'art numérique avec ses œuvres aux couleurs vives et à l'ambiance résolument cyberpunk. Son travail se caractérise par l'utilisation de tons fuchia et violets, d'éléments high-tech et de scénarios dystopiques. En 2021, Mad

Dog Jones a fait sensation en vendant son NFT “REPLICATOR” pour la somme astronomique de 4,1 millions de dollars lors d'une vente aux enchères chez Phillips. Cette œuvre, décrite comme un “NFT auto-réplicant”, témoigne de la façon dont l'art cyberpunk s'adapte aux nouvelles technologies et aux nouveaux marchés de l'art. L'artiste a collaboré avec de nombreux musiciens et célébrités, créant des œuvres pour Run The Jewels, Jabbawockeez, Conor McGregor et Maroon 5, entre autres. Sa première exposition solo “AFTERLIFE WORLD” s'est tenue à Tokyo, une ville qui a longtemps inspiré l'esthétique cyberpunk.

L'ART URBAIN EN 3D : Insane51 révolutionne le street art

Dans le monde du street art, un artiste grec se démarque par sa technique innovante et spectaculaire : Insane51, de son vrai nom Stathis Tsavalias. Né en 1992, cet artiste repousse les limites de l'art urbain en créant des œuvres stupéfiantes qui prennent vie en trois dimensions grâce à une technique ingénieuse de superposition d'images. Insane51 a commencé sa carrière artistique en 2007 en tant que graffeur. Formé à l'École des Beaux-Arts d'Athènes et ayant étudié les arts appliqués et graphiques, il a rapidement développé un style unique qui fusionne le photoréalisme et l'illusion optique. Sa signature artistique ? Des fresques murales qui utilisent la technique du décalage rouge et cyan, créant ainsi des images anaglyphes spectaculaires. La technique d'Insane51 consiste à superposer deux images distinctes, l'une en rouge et l'autre en cyan, sur un même mur. À première vue, ces fresques peuvent

sembler floues ou déroutantes. Mais c'est lorsque le spectateur chausse des lunettes 3D anaglyphes (avec un verre rouge et un verre cyan) que la magie opère. Les deux images se fondent alors pour créer une illusion tridimensionnelle saisissante, donnant l'impression que les éléments de la fresque surgissent du mur ou s'y enfouissent. Cette technique, bien que rappelant les vieilles images 3D des années 50, prend une toute nouvelle dimension dans l'art urbain. Insane51 l'utilise pour créer des œuvres complexes et fascinantes, souvent à caractère surréaliste. On peut voir, par exemple, des portraits où le visage extérieur se transforme en crâne lorsqu'on le regarde avec les lunettes 3D, ou des animaux qui semblent sortir des murs. L'impact de ses œuvres est considérable. Elles transforment l'expérience du street art en une véritable interaction, invitant le public à participer activement à la dé-

couverte de l'œuvre. Ce faisant, Insane51 brouille les frontières entre l'art public et l'art immersif, créant des espaces urbains qui deviennent de véritables galeries à ciel ouvert. Le travail d'Insane51 a été reconnu internationalement. En 2018, il a collaboré avec URBAN NATION sur le Project M/13, une plateforme importante pour l'art urbain contemporain. Ses fresques monumentales ornent désormais les murs de nombreuses villes à travers le monde, attirant l'attention des passants et des amateurs d'art alike. Au-delà de l'aspect technique, les œuvres d'Insane51 sont souvent chargées de symbolisme et de commentaires sociaux. Il utilise fréquemment l'imagerie du crâne, jouant sur la dualité entre l'apparence extérieure et la réalité intérieure, une métaphore puissante de la condition humaine et de la société moderne. L'approche d'Insane51 représente une évolution fascinante du street

«CHATGPT SEARCH» : OpenAI lance son propre moteur de recherche, dopé à l'IA, pour concurrencer Google

Avec ce lancement, le fleuron américain de l'intelligence artificielle générative tente de prendre d'assaut Google, actuelle place forte de la recherche en ligne. Une future révolution ? OpenAI a annoncé jeudi le lancement d'un moteur de recherche internet, extension de son interface d'intelligence artificielle (IA) générative ChatGPT, une fonctionnalité qui se pose en concurrent de Google, référence en la matière. ChatGPT search, qui va être intégré à ChatGPT, permet au logiciel de ne plus se contenter d'une quantité finie de données accumulées au sein d'une base, comme c'était le cas jusqu'ici. L'interface a désormais la possibilité d'aller puiser en ligne des éléments pour répondre aux requêtes. «Vous pouvez obtenir des réponses rapides et pertinentes avec des liens vers des sources internet appropriées, ce qui aurait nécessité auparavant d'utiliser un moteur de recherche», a indiqué OpenAI dans un communiqué. OpenAI propose également à l'utilisateur de faire directement une recherche sur internet sans s'en remettre à l'interface ChatGPT. «Nous nous appuyons sur notre modèle (d'IA) pour déterminer si une source apporte une bonne réponse à une requête de l'utilisateur», a expliqué à l'AFP une porte-parole. ChatGPT search est désormais disponible aux abonnés payants aux formules ChatGPT Plus et ChatGPT Team. OpenAI indique que le moteur de recherche deviendra accessible gratuitement dans les mois à venir. Dans le cadre de cette évolution, OpenAI a conclu des partenariats avec des éditeurs et des fournisseurs de données «pour ajouter des informations à jour», et proposer une présentation spécifique pour certaines catégories comme la météo ou les résultats sportifs. Avec ChatGPT search, OpenAI chasse directement sur les terres de Google, mais aussi de son partenaire Microsoft, qui contrôle 49% du capital de la start-up. L'annonce d'OpenAI a fait tomber dans le rouge le cours de l'action Alphabet, maison mère de Google. Vers 17H50 GMT, le titre se repliait de 1,60%. Le modèle d'OpenAI repose, pour l'instant, sur les abonnements, tandis que celui de Google est quasiment intégralement bâti sur la publicité. Sollicité par l'AFP, un porte-parole d'OpenAI a indiqué, qu'en l'état, il n'y avait «pas de plans» prévoyant l'arrivée de la publicité sur ce nouveau moteur de recherche. Google a lancé au printemps une nouvelle fonctionnalité d'IA dans son moteur de recherche, AI Overviews, qui permet, comme ChatGPT search, d'obtenir une réponse développée à une question posée en langage courant. Microsoft a aussi ajouté de l'IA à son moteur de recherche Bing.

Comment l'IA générative bouleverse déjà le monde de la publicité

Ces nouveaux outils sont utilisés pour de premières campagnes et les différents métiers doivent s'adapter. «Un nouveau métier commence à voir le jour : celui de “prompteur”, c'est-à-dire le salarié dans l'entreprise qui saura le mieux interagir avec la machine pour faire émerger des contenus qualitatifs», martèle David Leclarbart, coprésident de l'Association des agences-conseils en communication (AACC). Dans le secteur de la publicité, où s'entremêlent spécialistes de la recherche, créatifs, graphistes, producteurs et experts de la donnée, certains acteurs voient déjà des aspects de leur métier remplacés par les outils d'intelligence artificielle (IA) les plus sophistiqués, comme le générateur de texte ChatGPT ou celui d'images Midjourney. «La question n'est pas de savoir si c'est souhaitable ou non. Puisque, en réalité, nous n'avons d'autres choix que de nous adapter à ces évolutions technologiques», glisse un publicitaire. Dans les rues de France et sur les réseaux sociaux ces dernières semaines, nombre de citoyens ont pu apercevoir les premières campagnes créées par l'IA.

أخبار وطنية



EL-DIWAAN

أخبار وطنية متخصصة ثقافية

روايات
تحقيق
حوارات
تسالي...



FRANCE :
Deux morts dans un accident de parapente dans le massif de Belledonne

L'engin biplace a chuté violemment peu après le décollage et une enquête est en cours pour en déterminer les raisons. Nouveau drame dans le monde des sports aériens. Un accident de parapente a coûté la vie à deux quinquagénaires, un homme et une femme, lundi vers 20 heures au Collet-d'Allevard, dans le massif de Belledonne. L'engin biplace sur lequel ils volaient a soudainement fait un retour au sol, annonce Le Dauphiné Libéré. Les deux victimes ont heurté le sol avec une grande violence et n'ont malheureusement pas survécu.

RUSSIE :
Un naufragé retrouvé en mer après deux mois de dérive en canot

Un homme a été retrouvé vivant après avoir passé plus de deux mois à dériver sur un canot gonflable dans les eaux de la mer d'Okhotsk, en Extrême-Orient russe, avec deux compagnons d'infortune, qui eux sont morts, a indiqué mardi le parquet régional dans un communiqué. Dans une vidéo diffusée par le parquet, on voit un homme barbu en gilet de sauvetage orange, en pleine nuit, en train de s'envelopper dans une couverture sur son embarcation gonflable, dans l'attente des secouristes qui s'approchent.

ESPAGNE :

Trois personnes portées disparues après des pluies diluviennes dans le sud du pays

Trois personnes sont portées disparues après que des pluies diluviennes tombées dans la nuit ont provoqué des inondations dans le sud de l'Espagne, a annoncé dimanche la Garde civile, appelant la population à "une extrême précaution". Dimanche, des vidéos publiées sur les réseaux sociaux montraient dans la nuit les rues de plusieurs villages du sud de l'Espagne inondées, les services de secours s'attelant de leur côté à nettoyer dans la matinée. Les fortes pluies "ont déjà provoqué 339 incidents, aucun grave, en Andalousie, principalement dans la province de Malaga", a indiqué sur les réseaux sociaux, Antonio Sanz Cabello, responsable des situations d'urgence au sein du gouvernement régional andalou. L'agence météorologique nationale espagnole (Aemet) a, pour sa part, abaissé en fin de matinée de rouge à orange son niveau d'alerte en Andalousie, mais les fortes pluies se concentrent désormais dans le littoral la région de Valence, endeuillée il y a un peu plus d'un an. La région de Murcie, voisine de celle de Valence, était également touchée par de violentes pluies dimanche. Ces nouvelles pluies diluviennes interviennent un peu plus d'un an après les grandes inondations d'octobre 2024 qui avaient causé plus de 230 morts en Espagne, principalement dans la région de Valence.

ONU :
Ll'ambassadeur Amar Bendjama désigné "Diplomate de l'année 2025" (média américain)

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, a été désigné "Diplomate de l'année 2025" par le média indépendant américain "PassBlue" à la suite de son sondage d'opinion annuel auprès de son audience pour désigner les personnalités onusiennes de l'année 2025. PassBlue a précisé, dans son article, que M. Bendjama "a particulièrement défendu la cause palestinienne" déclarant sans détour à ses collègues et au monde entier, par exemple, qu'à Ghaza: "Ce que nous voyons n'est pas une guerre, c'est une annihilation, non seulement des personnes, mais de la vie elle-même". Le média américain a aussi désigné le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) comme "Personnalité onusienne de l'année 2025". Il a écrit à ce propos : "Le diplomate suisse Philippe Lazzarini dirige l'UNRWA depuis 2020. Il a conduit l'agence à travers la plus grave crise de ses 76 ans d'existence, devenant l'un des défenseurs les plus visibles de l'ONU pour des millions de réfugiés palestiniens", alors que 309 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués durant la guerre génocidaire sioniste à Ghaza. Ledit média a indiqué que les votes des lecteurs reflètent, comme en 2024, "une profonde préoccupation face à la guerre à Ghaza" et que "les lauréats et les finalistes de ce sondage informel ont œuvré sans relâche pour atténuer les catastrophes humanitaires et politiques qui se déroulent chaque jour au Moyen-Orient". PassBlue couvre, de près, les relations entre les Etats-Unis et les Nations unies, les questions relatives aux femmes, aux droits humains, au maintien de la paix et d'autres enjeux mondiaux. Le média est notamment aux Etats-Unis, au Canada et à l'étranger (Londres, Genève, Paris, Berlin, New Delhi, Nairobi, Johannesburg, Australie et Nouvelle-Zélande).



L.Kheira

listes de ce sondage informel ont œuvré sans relâche pour atténuer les catastrophes humanitaires et politiques qui se déroulent chaque jour au Moyen-Orient". PassBlue couvre, de près, les relations entre les Etats-Unis et les Nations unies, les questions relatives aux femmes, aux droits humains, au maintien de la paix et d'autres enjeux mondiaux. Le média est notamment aux Etats-Unis, au Canada et à l'étranger (Londres, Genève, Paris, Berlin, New Delhi, Nairobi, Johannesburg, Australie et Nouvelle-Zélande).

L'ALGERIE AFFRONTÉ LA GUINEE EQUATORIALE AUJOURD'HUI A PARTIR DE 17H00 : Les Verts veulent terminer le premier tour en beauté



C'est aujourd'hui que prendra fin le premier tour de la CAN 2025, avec ce troisième match des Verts face à la Guinée Equatoriale, un match sans grand enjeu, pour les deux sélections, puisque l'adversaire des Verts est éliminé de la compétition, alors que les Verts sont assurés de la qualification et à la première position du groupe. Pour cette partie, le sélectionneur Petkovic fera à coup sûr tourner son effectif, donné un peu de temps de jeu aux éléments qui n'ont pas eu la chance de jouer lors des deux premiers matches et faire reposer certains joueurs, mais en même temps il va essayer sûrement de garder l'équilibre de son équipe pour ce match, car il ne veut pas laisser ses piliers sans compétition pour très longtemps, surtout que le match des huitièmes de finales n'aura lieu que mardi prochain ! La mauvaise nouvelle à

quelques heures de ce match et la blessure du défenseur du FC Paris Chergui, qui a rechuté de sa vieille blessure et sera obligé au repos au moins pour trois semaines ainsi la CAN est bel et bien fini pour lui, d'ailleurs, il devrait quitter le regroupement des Verts et rallier Paris afin de se soigner. Le départ du très apprécié Chergui est un coup dur pour les Verts, puisqu'il réduira les choix du Petkovic durant cette CAN, alors que pour Hadjam, il souffre de la cheville et ratera le match de la Guinée Equatoriale alors que sa participation pour le match des huitièmes de finales est incertaine.

De la revanche dans l'air pour les Verts

Beaucoup de question restent sans réponse pour ce match, notamment pour les éléments à incorporer, est-ce que, Lucas Zidane gardera les bois toujours, ou est-ce que le coach choisira Benbot pour ce match. En défense on s'attend à la rentrée de Attal à droite et probablement Dorval à gauche, tandis que dans on attend Belaid et à un degrés moins, Tougai. Au milieu de terrain, on devrait faire reposer Benaceur et on s'attend à la rentrée de Zerrouki et très probablement Abdeli. En attaque aussi, il devrait y avoir un « turn-over », Hadj Moussa devrait remplacer le capitaine Mahrez, on pourrait aussi voir d'entrée Boulbina ou Berkane. Ce qui est sûr est qu'on abordera ce match avec moins de pression, tout en sachant qu'il y a une petite revanche à prendre sur cet adversaire, qui a arrêté la série de 35 matches sans défaite lors de la CAN 2021, en battant les Verts un but à zéro au Cameroun !

N. Nacer

TURQUIE :

Arrestation de 110 terroristes présumés

Au moins 110 terroristes présumés ont été arrêtés à Istanbul en Turquie, dans le cadre d'une opération contre l'organisation terroriste auto-proclamée "Etat islamique" (EI/Daesh), ont déclaré les autorités mardi. Le parquet d'Istanbul a souligné, dans un communiqué, que 41 personnes parmi les suspects étaient liées aux terroristes impliqués dans l'attentat de lundi dans la province de Yalova et qu'ils planifiaient des attaques similaires à Istanbul pendant les célébrations du Nouvel An. Par ailleurs, un communiqué du parquet d'Ankara a indiqué que des mandats d'arrêt ont été émis contre 17 suspects accusés d'être liés à Daesh, dont 11 ressortissants étrangers. "Les suspects, dont 11 ressortissants étrangers, sont accusés d'appartenir à un groupe terroriste et d'entretenir des contacts avec des zones de conflit", précise le communiqué. Le Bureau d'enquête sur les crimes terroristes a indiqué avoir identifié les suspects



grâce à l'analyse de documents numériques saisis lors de précédentes enquêtes liées à Daech.

L.Kheira

PAKISTAN-SECURITE :
Plus de 2.000 terroristes neutralisés en 2025

Les forces de sécurité pakistaines ont neutralisé 2.115 terroristes en 2025, soit le nombre le plus élevé de terroristes éliminés en une seule année au cours de la dernière décennie, a indiqué mardi un rapport de l'Institut pakistanaise d'étude des conflits et de la sécurité (PICSS), publié sur son site. Selon ses informations, plus de 1.000 attaques terroristes ont eu lieu dans le pays au cours de cette année, ce qui représente le chiffre le plus élevé depuis 2014. Par rapport à 2024, la hausse est de 17%. Ces attaques ont coûté la vie à 664 membres des forces de sécurité et à 508 civils. Le nombre d'attentats suicides impliquant des terroristes a augmenté de 53% dans le pays au cours de la dernière décennie. D'après le PICSS, le plus grand nombre d'attaques terroristes cette année a été enregistré dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du pays.

GABON :
Sept personnes tuées et plusieurs autres grièvement blessés dans un accident de la route

Sept personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été grièvement blessées lundi dans un accident de la circulation survenu à Libreville, capitale du Gabon, ont rapporté des médias locaux. L'accident a impliqué un minibus qui roulait à vive allure entre Ntoum et Libreville, selon les pompiers, cités par les médias. Sept personnes sont mortes et plusieurs autres blessées, dont six graves, selon un bilan provisoire. Les circonstances exactes de l'accident n'ont pas encore été déterminées.

IRAN :
Un homme tue 12 membres de sa famille avec une arme à feu

L'homme de 30 ans, motivé par un différend familial, a été tué au cours de l'intervention des forces de sécurité. C'est une tragédie familiale dont le bilan est terrible. Un homme a tué avec une arme à feu 12 membres de sa famille dans le sud de l'Iran, ont rapporté ce dimanche les médias d'Etat. « Un homme de 30 ans, motivé par un différend familial, a tué 12 membres de sa famille, dont son père et son frère, avec une arme (de type) kalachnikov, près de la ville de Faryab », dans la province de Kerman.

La Corée du Nord effectue deux essais de missile de croisière de longue portée

La Corée du Nord a procédé à deux tirs d'essai en mer de missiles de croisière de longue portée, ont annoncé lundi les médias d'Etat. Au cours de cet exercice organisé dimanche, le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a supervisé les opérations et appelé à un développement "illimité et soutenu" des forces nucléaires de son pays, a écrit l'agence de presse KCNA. Celle-ci a d'abord fait état d'un seul tir, avant de mentionner deux projectiles au total tirés au-dessus de la mer Jaune. L'objectif de cet exercice était d'évaluer "la posture de riposte et la capacité de combat des sous-unités de missiles de longue portée", a dit KCNA.